

Comment les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l'intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?

Auteur : Versanne, Clara

Promoteur(s) : El Guendi, Sarah

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26493>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Comment les professionnels intervenant auprès d’auteurs de violences au sein du couple appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l’intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?

Travail de fin d’étude présenté en vue de l’obtention du grade de Master en criminologie (à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle)

Année académique 2025-2026

Versanne Clara
S210142

Recherche menée sous la direction de :
Madame Sarah EL GUENDI, promotrice

Remerciements

Avant toutes choses, je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail.

Je tiens tout particulièrement à remercier ma promotrice, Madame Sarah El Guendi, pour sa disponibilité, la qualité de ses conseils, ainsi que pour la richesse des échanges que nous avons partagés tout au long de cette année.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Monsieur Jean-Louis Simoens, dont le soutien a été particulièrement bénéfique pour le recrutement des participants et qui, grâce à son appui, m'a permis de construire un échantillon pertinent au travail. Je remercie en outre les participants, sans qui ce travail n'aurait pas pu être réalisé.

Je tiens également à remercier chaleureusement Madame Laurence Dols, qui m'a mise en contact direct avec Monsieur Jean-Louis Simoens, sans qui la constitution de cet échantillon n'aurait pas été possible. Je la remercie aussi pour le temps consacré à la relecture de ce travail et pour la pertinence de ses remarques.

Pour finir, je remercie Monsieur Jean Proulx, professeur à l'Université de Montréal, qui m'a transmis avec passion son intérêt pour la thématique des violences dans le couple. C'est grâce à son influence que j'ai choisi de m'investir dans ce sujet qui a suscité toute ma curiosité.

Tables des matières :

REMERCIEMENTS	2
TABLES DES MATIÈRES :	3
RÉSUMÉ	5
ABSTRACT	5
GLOSSAIRE DES TERMES SPÉCIFIQUES	6
INTRODUCTION	8
PARTIE THÉORIQUE	11
A. LE CONTRÔLE COERCITIF ET L'EMPRISE DANS LES VIOLENCES DANS LE COUPLE	11
1. Définition du contrôle coercitif et de l'emprise	11
2. Origines et évolution des concepts	12
3. Les composantes fondamentales du contrôle coercitif	12
4. Notion d'emprise et dynamiques de domination	13
B. JUSTIFICATIONS DES AUTEURS, RISQUE DE FÉMINICIDE ET ENJEUX DE L'INTERVENTION DANS LA PRÉVENTION DU FÉMINICIDE	14
1. Stratégies de justification et de rationalisation des violences : enjeux pour l'intervention	14
2. Interprétation des comportements de contrôle par les auteurs et impact sur la prise en charge	15
3. Le contrôle coercitif comme indicateur de dangerosité et facteur de risque du féminicide	16
PARTIE MÉTHODOLOGIE	16
A. PROBLÉMATIQUE ET DÉMARCHE DE RECHERCHE	16
1. Problématisation	16
B. DÉMARCHE DE RECHERCHE	17
1. Échantillonnage	17
2. Technique de recrutement	17
C. RECUEIL ET ANALYSE DES DONNÉES	18
1. Méthode de récolte des données	18
2. Analyse des données	18
PARTIE RÉSULTATS	18
A. PARTICIPANTS	18
B. PERCEPTIONS PROFESSIONNELLES DES AUTEURS ET DU CONTRÔLE COERCITIF	19
1. Entre diversité des profils et logiques communes de domination	19
2. Des discours de minimisation qui compliquent la responsabilisation des auteurs	20
3. Comprendre le contrôle coercitif comme une réponse à l'insécurité relationnelle	22
4. Repérer le contrôle coercitif à travers des formes diffuses	23
C. DYNAMIQUES RELATIONNELLES ET PROCESSUS D'ESCALADE	24
1. Des relations interprétées comme des dynamiques asymétriques de pouvoir et de contrôle	24
2. La gestion des tensions relationnelles comme enjeu central du contrôle	26
3. La perte de contrôle sur la relation comme moment de bascule vers la violence	27
4. Évaluer la dangerosité à travers les dynamiques d'escalade et de contrôle	28
D. ENJEUX DE L'INTERVENTION ET PRÉVENTION DU FÉMINICIDE	29
1. Les difficultés liées à la prise en charge des auteurs	29
2. Une approche interdisciplinaire perçue comme nécessaire	31
3. Le rôle des professionnels dans l'identification des situations à risque	32
4. Les limites institutionnelles actuels face à la prévention du féminicide	33
DISCUSSION	35
A. LE CONTRÔLE COERCITIF COMME CLÉ DE COMPRÉHENSION DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE	35
B. TENSION ENTRE VULNÉRABILITÉ DES AUTEURS ET LOGIQUE DE DOMINATION	36
C. MÉCANISME DE JUSTIFICATION : FREIN DE LA PRISE EN CHARGE	37
D. LE CONTRÔLE COERCITIF COMME INDICATEUR DU RISQUE DE FÉMINICIDE	38
E. LES LIMITES DES DISPOSITIFS ET ENJEUX DE L'INTERVENTION	39
F. IMPLICATIONS POUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE	40
FORCES ET LIMITES DE L'ÉTUDE	41

A.	LES FORCES	41
1.	<i>Point de vue des professionnels</i>	41
2.	<i>Choix de la méthodologie qualitative</i>	41
B.	LES LIMITES	41
1.	<i>Taille de l'échantillon</i>	41
2.	<i>Biais</i>	41
	CONCLUSION	42
	BIBLIOGRAPHIE	43
	OUVRAGES	43
	ARTICLES SCIENTIFIQUES	43
	THÈSES ET TRAVAUX UNIVERSITAIRES	44
	ARTICLES / CHAPITRES ACADÉMIQUES	44
	RAPPORTS ET RESSOURCES INSTITUTIONNELLES	44
	TEXTES LÉGISLATIFS	44
	ANNEXES	46
A.	ANNEXE N°1 : GUIDE D'ENTRETIEN	46
B.	ANNEXE N°2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS	48
C.	ANNEXE N°3 : TABLEAUX DE L'ANALYSE THÉMATIQUE	49

Résumé

Cette recherche analyse les perceptions des professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple, en se centrant sur le contrôle coercitif et ses implications pour l'intervention et la prévention du féminicide. À partir d'entretiens semi-directifs, elle met en évidence la complexité des dynamiques relationnelles et institutionnelles. Les résultats montrent que le contrôle coercitif constitue un cadre pertinent pour comprendre des formes de violences diffuses, bien que son appropriation par les professionnels soit variable. Les discours recueillis soulignent une tension entre vulnérabilités des auteurs et logiques de domination, ainsi que l'importance des mécanismes de justification et de déresponsabilisation. L'étude met aussi en lumière des facteurs de risques dans les dynamiques d'escalade, tels que la séparation, la perte de contrôle ou les violences envers les animaux, perçues comme des indicateurs de dangerosité. Enfin, les résultats pointent les limites des dispositifs actuels, notamment le manque de structures dédiées aux auteurs et l'insuffisance d'une approche coordonnée, soulignant la nécessité de renforcer l'identification du contrôle coercitif et de développer des interventions adaptées pour prévenir les violences graves tel que le féminicide.

Mots-clés : violences au sein du couple, contrôle coercitif, auteurs de violences, prévention, féminicide, intervention.

Abstract

This research analyzes the perceptions of professionals working with perpetrators of intimate partner violence, focusing on coercive control and its implications for intervention and femicide prevention. Based on semi-structured interviews, it highlights the complexity of relational and institutional dynamics. The results show that coercive control constitutes a relevant framework for understanding diffuse forms of violence, although its appropriation by professionals remains variable. The collected narratives underline a tension between perpetrators' vulnerabilities and dynamics of domination, as well as the importance of mechanisms of justification and denial of responsibility. The study also highlights risk factors in escalation dynamics, such as separation, loss of control, and violence toward animals, perceived as indicators of dangerousness. Finally, the results point to the limitations of current systems, particularly the lack of structures dedicated to perpetrators and the insufficiency of a coordinated approach, emphasizing the need to strengthen the identification of coercive control and to develop appropriate interventions to prevent severe forms of violence such as femicide.

Keywords : Intimate partner violence, coercive control, perpetrators, prevention, femicide, intervention

Glossaire des termes spécifiques

Ce glossaire rassemble les principaux termes théoriques, cliniques et méthodologiques mobilisés dans ce travail. Les définitions sont adaptées au contexte de la recherche portant sur le contrôle coercitif, les auteurs de violences conjugales et la prévention du féminicide.

Terme	Définition
Attachement inséure	L'attachement inséure désigne un lien affectif dans lequel une personne ne se sent ni en sécurité, ni soutenue de manière fiable par ses figures de référence. Il engendre une mauvaise gestion des émotions et de l'anxiété dans les relations intimes à l'âge adulte.
Cycle de la violence	Le cycle de la violence traduit les quatre phases (tension, crise, justification, réconciliation) par lesquelles se perpétuent les gestes de violence. Ces phases permettent de comprendre le cercle vicieux de la violence conjugale et d'identifier les comportements du conjoint à chaque étape du cycle ainsi que les conséquences pour les victimes.
Désengagement moral	Mécanisme de défense psychologique, théorisé par le psychologue Albert Bandura, qui permet à une personne d'agir ou de tolérer des actes contraires à ses propres principes éthiques sans ressentir de culpabilité ou de dissonance cognitive.
Désistance	Le processus progressif et souvent non linéaire par lequel une personne abandonne la délinquance ou la criminalité pour adopter un comportement conforme aux normes sociales. Souvent soutenue par l'institution judiciaire, elle s'inscrit dans la durée et s'oppose directement à la récurrence
Escalade (des violences)	L'escalade des violences désigne l'aggravation progressive et continue d'un conflit ou d'une situation de domination. Elle se caractérise par une augmentation de la fréquence, de la gravité et de l'intensité des actes de violence (qu'ils soient verbaux, psychologiques ou physiques) au fil du temps.
External locus of control	Concept issu de la psychologie sociale (Rotter) désignant la croyance selon laquelle les événements, les réussites et les échecs de notre vie sont déterminés par des forces extérieures (la chance, le destin, les circonstances, ou les actions d'autrui) plutôt que par nos propres efforts ou aptitude
Gatekeeper	Consiste à identifier une institution ou une personne directement liée à la population cible et à solliciter une mise en relation avec celle-ci.
Love bombing (« bombardement d'amour »)	Est une intense démonstration d'amour ou d'affection de la part d'un groupe ou d'un individu envers un autre individu. Il s'agit de la première phase d'installation de l'emprise, qui rend la victime particulièrement vulnérable aux violences ultérieures. Ce terme est également identifié comme un indicateur dans les trajectoires menant au féminicide.

Terme	Définition
Minimisation	La minimisation des violences est un mécanisme de défense ou de manipulation consistant à banaliser, nier la gravité ou justifier des actes de violence (physiques, psychologiques ou sexuels). Ce processus entretient l'emprise, freine les demandes d'aide.
Snowballing (ou chaîne de référencement)	Technique d'échantillonnage qualitative qui repose sur l'identification initiale d'1, 2 ou 3 individus porteurs de la caractéristiques recherchées qui orienteront ensuite le chercheur vers d'autres personnes de leur connaissance présentant également cette caractéristique. Chain sampling est une logique de recherche explicite de liens dépassant la simple caractéristique de base, on choisit les individus en raison des relations qui les unissent.
Terrorisme intime	Concept développé par Michael P. Johnson (2008) désignant une forme de violence conjugale qui s'inscrit dans une dynamique cyclique où l'agresseur a recours à une panoplie de stratégies (violentes et non violentes) afin de contrôler et de terroriser sa conjointe, incluant les agressions psychologiques, physiques et sexuelles, ainsi que l'intimidation et les menaces.
Violences post-séparation	Désigne l'ensemble des comportements abusifs (physiques, psychologiques, économiques ou sexuels) exercés par un ex-partenaire après la rupture. Elle constitue une forme de violence conjugale. Son but principal est de maintenir une emprise, de punir l'autre pour son départ ou de garder le contrôle

Introduction

Les violences au sein du couple constituent un enjeu majeur de santé publique, tant en Belgique qu'à l'échelle mondiale. En effet, selon l'OMS près d'une femme sur trois est victime de violences dans le couple ou sexuelles au cours de sa vie. Au cours de ces 12 derniers mois, 11% des femmes âgées de 15 ans ou plus, ont déjà été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime (*Le bilan est lourd : 840 millions de femmes sont victimes de violences conjugales ou sexuelles*, 2025). Au niveau belge, selon l'institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, environ 1 personne sur 3 âgée de 18 à 74 ans a déjà subi des violences sexuelles, physiques ou psychologiques par un partenaire intime, les femmes demeurant nettement plus touchées que les hommes. En Belgique, 15% d'entre elles déclarent avoir subi des violences physiques de la part d'un partenaire intime, contre 8% pour les hommes (IWEPS, 2024). Lorsque ces violences s'inscrivent dans une dynamique d'escalade, elles peuvent conduire au féminicide. En Belgique, au moins 19 femmes ont été tuées parce qu'elles sont des femmes (Gobiet, 2025). Dans le cadre de cette recherche, il est important de préciser que l'usage du terme « féminicide » renvoie exclusivement aux perceptions professionnelles du risque de passage à l'acte dans certaines trajectoires de violences au sein du couple. Il ne s'agit ni d'une qualification judiciaire, ni d'un diagnostic clinique, mais d'un outil de compréhension des mécanismes pouvant mener aux formes les plus extrêmes de violence.

Longtemps considérées comme relevant de l'intimité, les violences au sein du couple sont aujourd'hui davantage comprises comme des rapports de domination inscrits dans des inégalités structurelles de genre. Cette évolution théorique a profondément transformé la manière d'appréhender ces violences. Et pendant longtemps, l'analyse s'est principalement centrée sur les actes physiques, tels que les coups ou les agressions sexuelles. Or, Côté et Lapierre (2021), Gilloots (2024) ainsi que Stark (2007) ont progressivement montré que cette lecture restait insuffisante pour comprendre certaines dynamiques au sein du couple marquées par la peur, le contrôle et la restriction progressive de l'autonomie des victimes.

Dans cette perspective, les recherches féministes ont joué un rôle central en mettant en évidence le caractère systémique des violences au sein du couple. Côté et Lapierre (2021) démontrent que ces violences s'inscrivent dans un contexte très général de rapports sociaux de pouvoir qui contribuent encore aujourd'hui à normaliser certaines formes de contrôle masculin. Cette lecture rejoint également les travaux d'Oddone (2022), qui montre que les violences au sein du couple participent plus largement au maintien de rapports de pouvoir entre hommes et femmes, à travers des mécanismes de domination qui dépassent le cadre privé du couple. Les violences au sein du couple ne peuvent pas être réduites à des conflits relationnels ou encore à des pertes ponctuelles de contrôle. Elles s'inscrivent souvent dans une logique plus large de domination visant à maintenir une position dans le couple.

C'est précisément dans cette volonté de dépasser une lecture centrée uniquement sur les actes violents qu'Evan Stark (2007) développe la notion de contrôle coercitif. Pour cet auteur, les violences au sein du couple ne doivent pas être comprises uniquement comme une succession d'agressions physiques, mais comme un ensemble de stratégies violentes et non violentes visant à priver progressivement la victime de sa liberté et de son autonomie. Le contrôle coercitif repose ainsi sur une combinaison de comportements pouvant inclure des violences physiques, mais également des menaces, de l'isolement, de la surveillance, des humiliations ou encore des restrictions financières.

Toutefois, les travaux de Stark (2007), Côté et Lapierre (2021), mais aussi certaines approches plus cliniques ou systémiques, ne proposent pas toujours la même interprétation des comportements des auteurs de violences au sein du couple. Certaines approches, principalement celles féministes, insistent davantage sur les logiques de domination et les rapports de pouvoir genrés qui structurent les violences.

D'autres approches, plus psychologiques ou systémiques, mettent en avant les vulnérabilités individuelles, les difficultés émotionnelles ou les trajectoires relationnelles des auteurs. Ferraty-Giacardi et Delbreil (2017) soulignent néanmoins la nécessité d'articuler ces différentes dimensions plutôt que de les opposer, les comportements violents pouvant être alimentés à la fois par des logiques de domination, des mécanismes d'insécurité relationnelle et des normes sociales valorisant certaines formes de contrôle masculin. Cette articulation apparaît pertinente dans le cadre de cette recherche, puisque les professionnels interrogés évoquent eux-mêmes fréquemment cette tension entre vulnérabilité des auteurs et logique de domination.

La notion d'emprise permet aussi de mieux comprendre la complexité des violences au sein du couple. Plusieurs auteurs vont insister sur le fait que cette emprise ne repose pas seulement sur la violence physique, mais également sur des mécanismes psychologiques et relationnels progressifs qui limitent la liberté d'action de la victime. Bien qu'elle soit parfois utilisée comme synonyme du contrôle coercitif, elle renvoie davantage aux effets psychologiques et relationnels produits par la domination exercée au sein du couple.

Les travaux de Monckton-Smith (2021), Kafonek et al. (2021) ainsi que Léveillé et al. (2024) établissent un lien étroit entre le contrôle coercitif et le risque de féminicide. Monckton-Smith (2021) ainsi que Léveillé et al. (2024) démontrent que les féminicides au sein du couple sont rarement des actes spontanés ou aléatoires. Ils s'inscrivent dans des trajectoires de violences caractérisés par une intensification graduelle du contrôle et par une augmentation du sentiment de perte de pouvoir chez l'auteur. Dans ce contexte, le moment de séparation est particulièrement critique. Selon Monckton-Smith (2021) la rupture ou la menace de séparation est souvent un élément déclencheur dans les trajectoires qui peuvent mener au féminicide. Cette période peut être vécue par l'auteur comme une perte de contrôle insupportable, pouvant entraîner une escalade des comportements violents.

Les recherches de Kafonek et al. (2021) ainsi que ceux de Léveillé et al. (2024) vont dans le même sens en soulignant que les féminicides dans le couple s'inscrivent fréquemment dans un contexte de domination déjà établi. Le risque ne réside pas uniquement dans les violences physiques déjà commises, mais aussi dans l'évolution des comportements de contrôle, de surveillance, de harcèlement ou de menace.

Cette manière d'appréhender les violences au sein du couple modifie profondément les enjeux de la prise en charge professionnelle. En effet, si le danger ne se limite pas aux violences visibles, les professionnels doivent être en mesure de reconnaître des formes de domination plus diffuses et parfois difficiles à objectiver. Côté et Lapierre (2021) ainsi que Gilloots (2024) soulignent que le repérage du contrôle coercitif demeure complexe dans les pratiques de terrain. Côté et Lapierre (2021) montrent notamment que les dispositifs institutionnels restent encore largement centrés sur les violences physiques visibles, ce qui peut compliquer l'identification des situations de contrôle coercitif.

Les mécanismes de justification et de rationalisation mobilisés par les auteurs constituent un enjeu important pour l'intervention. Les recherches de Bandura (1999) sur le désengagement moral montrent que les individus peuvent développer différentes stratégies cognitives afin de réduire la culpabilité associée à leurs comportements violents. Dans les situations de violences au sein du couple, ces mécanismes prennent notamment la forme de minimisation des faits, de déplacement de la responsabilité sur la partenaire ou encore de banalisation des comportements de contrôle. Ferraty-Giacardi et Delbreil (2017) soulignent que les auteurs de violences au sein du couple utilisent des stratégies discursives afin de présenter leurs comportements comme légitimes, nécessaires ou provoqués par la partenaire. Ces

mécanismes rendent les processus de responsabilisation plus complexes et peuvent représenter un obstacle important à la prise en charge.

Ces enjeux liés à l'identification du contrôle coercitif et à l'évaluation du risque se reflètent également dans l'évolution progressive du cadre juridique belge en matière de violence au sein du couple. Depuis la fin des années 1990, plusieurs réformes ont permis de distinguer les violences au sein du couple comme un enjeu pénale nécessitant une réponse institutionnelle spécifique. La loi du 24 novembre 1997 a notamment facilité les poursuites pénales (Criscenzo, 2016). Tandis que la loi du 17 juin 1998 a introduit le suivi socio-éducatif visant à prévenir la récidive (Hajbi et al., 2007, p. 390). D'autres avancées ont renforcé la protection des victimes, à travers l'attribution du logement familial au conjoint victime de violence (Beernaert, 2003) et l'instauration de l'interdiction temporaire de résidence permettant l'éloignement rapide de l'auteur présumé du domicile (Begon, 2013).

Toutefois, en dépit de ces progrès, Côté et Lapierre (2021) mettent en évidence que le cadre légal et institutionnel reste principalement focalisé sur les manifestations visibles de la violence. Cette focalisation peut limiter la considération des dynamiques de contrôle coercitif, souvent plus diffuses et moins facilement objectivables.

Les circulaires du Collège des procureurs généraux témoignent néanmoins d'une évolution progressive des pratiques institutionnelles. La circulaire COL 2/2006 a contribué à une approche plus globale des violences dans le couple, tandis que la circulaire COL 15/2020 a renforcé l'évaluation du risque. Plus récemment, la COL 3/2023 illustre une attention accrue portée aux situations de harcèlement et de contrôle après la séparation, période reconnue comme à risque. (Monckton-Smith, 2021, p. 131 ; *Circulaires | Ministère public*, s. d.).

Ces évolutions reflètent une prise de conscience progressive de la nécessité d'appréhender les violences au sein du couple dans leur dimension dynamique et évolutive. Néanmoins, plusieurs limites persistent encore dans les pratiques de terrain, en particulier concernant l'identification précoce du contrôle coercitif et la coordination entre les divers acteurs professionnels.

Malgré les avancées théoriques concernant le contrôle coercitif, plusieurs auteurs soulignent que son identification demeure complexe dans les pratiques de terrain. La compréhension de ces dynamiques ne repose pas seulement sur les modèles théoriques, mais aussi sur la manière dont elles sont observées, interprétées et évaluées par les professionnels amenés à intervenir auprès des auteurs dans le couple. Ces intervenants occupent une position intéressante pour analyser les manifestations concrètes du contrôle coercitif et les processus pouvant mener à une escalade des violences. Confrontés aux discours des auteurs, aux mécanismes de justification et aux situations de dangerosité, ils disposent d'un point d'observation privilégié sur les processus pouvant mener à l'escalade des violences. Pourtant, la littérature s'est longtemps plus intéressée aux victimes qu'aux auteurs (Bellaire, 2022 ; Rode, 2010). Cette focalisation se comprend au regard des enjeux de protection des victimes, mais elle laisse parfois dans l'ombre la manière dont les auteurs perçoivent leurs propres comportements justifient leurs actes ou interprètent les dynamiques relationnelles. Or, comprendre les croyances, les représentations et les rationalisations mobilisées par les auteurs est essentiel dans une perspective criminologique de prévention. L'identification des logiques internes de domination et des mécanismes de contrôle peut contribuer à mieux anticiper les moments de bascule, notamment lors des séparations, reconnues comme des périodes à risque.

Cette recherche s'inscrit dans une perspective qualitative visant à mieux comprendre la manière dont les professionnels appréhendent les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs de violences au sein du couple. Plus précisément, elle cherche à répondre à la question suivante : *Comment les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences dans le couple appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l'intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?*

Les objectifs de cette étude consistent à analyser les mécanismes de justification et de normalisation mobilisés par les auteurs tels qu'ils sont perçus par les professionnels, à identifier les éléments considérés comme indicateurs de dangerosité dans les trajectoires de violences au sein du couple et à mettre en lumière les limites rencontrées dans les pratiques d'intervention et de prévention.

Cette recherche se concentre exclusivement sur les auteurs masculins exerçant des violences à l'encontre de partenaires féminines dans des relations hétérosexuelles. Ce choix repose sur le fait que les dynamiques de genre occupent une place centrale dans les théories du contrôle coercitif et dans les analyses du féminicide. L'étude s'intéresse aussi à la manière dont les professionnels perçoivent les trajectoires pouvant mener du contrôle coercitif vers des violences extrêmes. En ce centrant sur le regard des professionnels du terrain, cette recherche vise finalement à contribuer à une meilleure compréhension criminologique des violences au sein du couple. Elle cherche plus particulièrement à mettre en lumière les enjeux concrets liés au repérage du contrôle coercitif, à l'évaluation du risque et à la prévention du féminicide.

Afin de répondre à cette question de recherche, ce mémoire s'articule en plusieurs parties. La première présente le cadre théorique consacré aux violences dans le couple, au contrôle coercitif et aux enjeux liés à la prévention du féminicide. La deuxième partie expose la méthodologie mobilisée pour cette étude qualitative. Enfin, la troisième partie présente les résultats de l'analyse ainsi que leur discussion au regard de la littérature scientifique.

Partie théorique

A. Le contrôle coercitif et l'emprise dans les violences dans le couple

1. Définition du contrôle coercitif et de l'emprise

Les violences au sein du couple ne se limitent pas qu'aux agressions physiques. Une large partie de la littérature montre qu'elles s'inscrivent dans des dynamiques relationnelles où un partenaire cherche progressivement à contrôler et à dominer l'autre à travers des stratégies répétées, parfois invisibles ou banalisées. Dans ce sens, deux notions sont centrales. Premièrement, le contrôle coercitif, développé principalement par Evan Stark, permet de dépasser une lecture centrée uniquement sur les violences physiques. Dans ce travail, nous nous baserons sur la définition proposée par Atig Le Griguer et Boudoukha (2025), selon laquelle le contrôle coercitif désigne « un ensemble de comportements utilisés par un individu pour dominer, intimider, ou manipuler une autre personne » à travers l'isolement, les menaces, la surveillance ou encore la privation des besoins. Deuxièmement, la notion d'emprise, plus ancienne et plus polysémique, est mobilisée en psychopathologie, en sociologie clinique ainsi que dans les travaux sur les violences au sein du couple, notamment par Ferraty-Giacardi et Delbreil (2017) ou Vasselier-Novelli (2010). Nous retiendrons ici la définition proposée par Dufrou et Sorel (2024), qui définissent l'emprise comme « la réduction de l'autre au statut d'objet » à travers un processus de dépossession et de domination. Bien que proches, ces deux concepts ne renvoient pas aux mêmes

réalités. Le contrôle coercitif met davantage l'accent sur les stratégies de domination exercées par l'auteur, tandis que l'emprise insiste surtout sur les effets psychologiques produits sur la victime.

2. Origines et évolution des concepts

Le contrôle coercitif est un concept formulé par Stark pour désigner un système structuré, intentionnel et cumulatif de domination au sein du couple. Selon lui, les violences au sein du couple les plus graves relèvent moins d'épisodes ponctuels de violences que d'un véritable « crime de privation de liberté ». Ce système repose sur une combinaison d'actes violents et de stratégies non violentes, comme de l'isolement, de l'intimidation, de la surveillance, des contraintes quotidiennes, qui visent à réduire progressivement la capacité d'autonomie de la victime (Atig Le Griguer & Boudoukha, 2025 ; Côté & Lapierre, 2021). Le contrôle coercitif ne se correspond donc pas à des gestes isolés, mais à une dynamique globale de domination qui organise progressivement l'ensemble de la relation.

Les travaux de Michael P. Johnson (2008) viennent compléter cette compréhension en distinguant la violence situationnelle, liée à des conflits ponctuels, tel que le terrorisme intime, caractérisé par une logique durable de contrôle coercitif. Cette distinction paraît importante, car elle montre que toutes les violences au sein du couple ne reposent pas sur les mêmes mécanismes, ni sur les mêmes niveaux de domination. Dans le même sens Holtzworth-Munroe et Stuart (1994) soulignent que les auteurs de violences ne constituent pas un groupe homogène et proposent plusieurs profils d'auteurs selon l'intensité des violences, leur généralisation et certaines caractéristiques psychologiques.

À côté du contrôle coercitif, la notion d'emprise occupe une place plus importante dans la littérature francophone, notamment dans les approches psychodynamiques. Contrairement au contrôle coercitif qui met l'accent sur les stratégies de domination exercées par l'auteur, l'emprise renvoie surtout aux effets psychologiques produits sur la victime. Plusieurs travaux montrent que cet état découle d'un empiètement psychique et relationnel de l'auteur, souvent lié à des fragilités narcissiques, à une dépendance affective ou à une intolérance à la séparation (Ferraty-Giacardi & Delbreil, 2017 ; Vasselier-Novelli, 2010). L'emprise traduit alors la transformation interne que subit la victime comme la perte de confiance, la confusion, l'hypervigilance et l'internalisation des règles imposées par l'auteur.

Ces deux notions restent étroitement liées tout en renvoyant à des niveaux d'analyse différents. Là où Stark insiste principalement sur la dimension structurelle et relationnelle de la domination, les approches psychodynamiques mettent davantage en avant les mécanismes psychiques impliqués dans l'installation et le maintien de cette domination. Dans le cadre de ce travail, il est pertinent de considérer que le contrôle coercitif et l'emprise représentent deux facettes d'une même dynamique. L'une décrit la méthode, l'autre le résultat. Le contrôle coercitif constitue le système d'actions mis en œuvre par l'auteur pour réduire progressivement l'autonomie de la victime. L'emprise désigne l'état psychique produit chez celle-ci lorsque ces stratégies se sont installées, intégrées et normalisées. L'emprise devient alors un levier qui facilite le maintien du contrôle, en diminuant la capacité de résistance de la victime.

3. Les composantes fondamentales du contrôle coercitif

Les caractéristiques du contrôle coercitif sont largement décrites dans la littérature (Stark, 2007 ; Johnson, 2008 ; Côté & Lapierre, 2021 ; Gilloots, 2024). Toutefois, ces comportements ne prennent pleinement sens que lorsqu'ils sont analysés dans leur dimension cumulative. Pris isolément, certains actes peuvent sembler anodins ou peu violents. Ensemble, ils participent pourtant à une dynamique globale de domination visant à réduire progressivement l'autonomie de la victime et à organiser son quotidien en fonction des attentes de l'auteur (Stark, 2007 ; Côté & Lapierre, 2021). Parmi les

composantes les plus fréquemment identifiées dans la littérature, quatre dimensions se distinguent par leur rôle déterminant dans la mise en œuvre et le maintien de cette dynamique.

Premièrement, l'isolement occupe une place centrale, l'auteur cherche progressivement à limiter les contacts sociaux de la victime en contrôlant ses déplacements, ses communications ou en dénigrant ses proches. Cet isolement peut prendre la forme de critiques répétées à l'égard des proches, d'une restriction subtile ou explicite des déplacements, ou encore d'un contrôle des interactions sociales (Stark, 2007 ; Côté & Lapierre, 2021).

Deuxièmement, l'intimidation constitue aussi un mécanisme important du contrôle coercitif. À travers des menaces explicites ou implicites, l'auteur instaure un climat d'insécurité dans lequel la victime apprend petit à petit à anticiper ses réactions afin d'éviter des représailles. Ce mécanisme s'inscrit pleinement dans la dynamique du terrorisme intime décrit par Johnson (2008), où la violence psychologique et la menace deviennent des instruments de domination relationnelle. Cette typologie, comprenant le terrorisme intime, a largement été discutée et reprise dans la littérature (Johnson, 2008 ; Durfee, 2011).

Troisièmement, la surveillance, matérielle ou psychologique, renforce ce climat de contrôle permanent. Cette stratégie vise à réduire la marge d'autonomie individuelle et à instaurer un état d'hypervigilance (Gilloots, 2024). Plusieurs auteurs montrent que cette surveillance structure le rapport de la victime à elle-même, en l'amenant à intégrer le regard et les attentes de l'auteur comme principe de régulation interne (Côté & Lapierre, 2021).

Enfin, ces différentes stratégies contribuent à l'installation d'une domination durable au sein de la relation. L'auteur organise l'ensemble du quotidien, impose ses règles, et diminue progressivement la capacité décisionnelle de la victime (Stark, 2007). Ce processus impose à la victime la vision du monde de l'auteur, ses priorités, ses normes, ses attentes, jusqu'à ce qu'elles soient assimilées comme des éléments intrinsèques à la relation. Les travaux psychodynamiques de Ferraty-Giacardi et Delbreil (2017) ajoutent que cette domination s'appuie également sur des dynamiques affectives, telles que la dépendance, la fragilité narcissique ou l'intolérance à la séparation, qui renforcent la capacité de l'auteur à conserver son contrôle.

Ces mécanismes permettent de mieux comprendre comment certaines relations basculent vers une violence de plus en plus intrusive, structurée et potentiellement mortelle. Ils éclairent également les dynamiques d'escalade menant au féminicide, largement documentées dans la littérature (Kafonek et al., 2021 ; Monckton-Smith, 2020). Dans cette perspective, cette recherche se basera explicitement sur la notion de contrôle coercitif, en tant que cadre conceptuel principal permettant d'analyser les stratégies de domination employées par les auteurs et leurs perceptions. L'emprise sera mobilisée comme concept complémentaire afin de comprendre les effets subjectifs de ces stratégies sur la victime, mais l'analyse privilégiera une lecture structurale et comportementale centrée sur les mécanismes intentionnels mis en œuvre par les auteurs.

4. Notion d'emprise et dynamiques de domination

Les violences au sein du couple apparaissent rarement de manière soudaine ou isolée, mais s'inscrivent le plus souvent dans un processus progressif. Elle débute généralement par des manifestations de violences psychologiques et verbales, avant de s'étendre à des violences physiques et sexuelles avec une augmentation graduelle de leur fréquence et de leur intensité (Ferraty-Giacardi & Delbreil, 2017). Cette

évolution graduelle contribue à banaliser la violence et à renforcer les mécanismes de contrôle exercés par l'auteur.

L'emprise psychologique peut être définie comme un processus de réduction de l'autre au statut d'objet, caractérisé par l'anéantissement progressif de sa subjectivité au profit des besoins et des désirs de l'auteur. Cette emprise repose sur des mécanismes d'appropriation, de dépossession et de domination, plaçant la victime dans un état de dépendance psychique profonde (Dufrou & Sorel, 2024). Roger Dorey la définit comme une « prise » exercée sur le psychisme d'autrui au sein d'une relation duelle, plaçant la personne sous emprise dans un état de dépendance psychique au service des besoins de son partenaire (Dorey, 2013, p. 88 à 112).

Les travaux cliniques montrent que l'emprise se construit à travers différentes étapes. Une phase initiale d'appropriation, souvent marquée par une séduction intense et un investissement affectif excessif, ce que nous qualifions aujourd'hui de « love bombing », créant chez la victime un sentiment d'élection et une dépendance affective qui la rendra plus vulnérable aux comportements de contrôle ultérieurs. Ensuite vient une phase de dépossession, au cours de laquelle la victime ajuste progressivement ses comportements, ses choix et ses opinions à ceux de l'auteur afin d'éviter de possibles réactions violentes. La victime perd alors sa spontanéité et son libre arbitre (Dufrou & Sorel, 2024). La dernière phase de l'emprise correspond à l'instauration d'une domination explicite fondée sur le contrôle coercitif, dans laquelle la violence physique et sexuelle s'inscrit dans un continuum de comportements déjà marqués par la contrainte

L'analyse psychodynamique met en évidence un déni de l'altérité, la relation d'emprise pouvant être comprise comme une logique de possession, dans laquelle la violence permet à l'auteur de maintenir la fusion et le contrôle, en neutralisant l'autonomie de la partenaire (Dufrou & Sorel, 2024). L'emprise apparaît ici comme une dynamique globale de domination structurant la relation dans le couple violente et favorisant l'escalade des violences. Cette notion permet de mieux comprendre les mécanismes psychologiques à l'œuvre dans les violences au sein du couple, en mettant en évidence une dynamique de domination et de contrôle exercée par l'auteur sur la victime, qui s'inscrit pleinement dans le concept de contrôle coercitif (Dorey, 2013)

Lorsque l'emprise et le contrôle coercitif deviennent plus intenses, ils peuvent faciliter une escalade de violence susceptible de conduire, dans certains cas, au féminicide. Dès lors, identifier les stratégies de justification mobilisées par les auteurs ainsi que les facteurs d'escalade associés au contrôle coercitif apparaît indispensable dans une perspective de prévention des violences les plus graves.

B. Justifications des auteurs, risque de féminicide et enjeux de l'intervention dans la prévention du féminicide

1. Stratégies de justification et de rationalisation des violences : enjeux pour l'intervention

Les stratégies de justification et de rationalisation occupent une place centrale dans le discours des auteurs de violences au sein du couple et représentent un enjeu majeur pour l'intervention. Les travaux de Léveillé et al. (2023) montrent que la séparation dans le couple ne distingue pas en soi les profils des auteurs, mais qu'elle agit comme un puissant déclencheur du passage à l'acte chez les individus présentant des fragilités psychiques préexistantes. La rupture est alors vécue comme une perte particulièrement difficile à supporter, pouvant générer un sentiment d'effondrement émotionnel et une

incapacité à gérer les affects associés à la séparation, le passage à l'acte devenant alors une tentative de régulation de l'anxiété et des affects négatifs vécus.

Cette lecture rejoint en partie les travaux de Jane Monckton Smith (2021) qui nous dit que même si la séparation est de loin le facteur déclencheur le plus courant, tout changement est lié à une perte de contrôle sur la relation. Comme par exemple, la perte financière, la retraite, le licenciement ou une maladie. Les personnes autoritaires comme peuvent l'être les auteurs, n'apprécient pas qu'on leur impose des changements.

Cette dynamique s'inscrit dans un fonctionnement psychologiquement caractérisé par des traits de personnalité dysfonctionnels, fréquemment observés chez les auteurs de violences au sein du couple, telles que l'immaturité affective, l'impulsivité, les carences narcissiques et la dépendance affective (Dickinson & Pincus, 2003 ; Ferraty-Giacardi & Delbreil, 2017). Dans ce contexte, les auteurs tendent à rationaliser leurs actes violents en les présentant comme des réponses légitimes à une situation perçue comme injuste ou provocante. Ces discours de justification compliquent considérablement le travail des intervenants, en entravant la reconnaissance de la responsabilité individuelle et en limitant l'accès à une prise de conscience réelle de la gravité des actes commis.

2. Interprétation des comportements de contrôle par les auteurs et impact sur la prise en charge

Les comportements de contrôle exercés par les auteurs sont souvent perçus par ceux-ci comme des manifestations normales, voire nécessaires, au maintien de la relation. Certaines recherches qualitatives centrées sur le point de vue des auteurs au sein du couple mettent en évidence des mécanismes de justification, de minimisation et de déresponsabilisation, qui complexifient l'intervention des professionnels (Ager, 2021). De plus, de nombreuses études, notamment canadiennes, mettent en évidence la prépondérance d'un attachement de type insécure chez les individus, généralement associé à une dépendance affective marquée à l'égard de leur partenaire (Ferraty-Giacardi & Delbreil). D'un point de vue plus psychodynamique, la peur de la perte de l'objet et la confrontation au manque activent des angoisses profondes, qui se traduisent par un renforcement des comportements de contrôle visant à maintenir l'emprise sur la partenaire. À travers cette lecture psychodynamique, une mise en lumière est faite sur des mécanismes internes complexes, tels que les difficultés de régulation émotionnelle, les enjeux d'abandon ou encore les fragilités narcissiques chez les auteurs (Binet, 2023).

Cette dynamique relationnelle s'inscrit parfois dans un fonctionnement symétrique, où les deux partenaires présentent des difficultés d'individualisation et un attachement anxieux, rendant toute prise de distance particulièrement déstabilisante (Vasselier-Novelli & Heim, 2010). Toutefois, malgré cette complexité relationnelle, les comportements de contrôle restent majoritairement portés par l'auteur et constituent une forme de violence à part entière. Or, dans le contexte canadien, les cadres juridiques en matière de violences dans le couple demeurent largement centrés sur des infractions pénales spécifiques, ce qui limite la reconnaissance de la dimension continue et systémique du contrôle exercé lorsque aucun acte criminel n'est commis (Ministère de la justice, 2019 ; Côté & Lapierre). Cette difficulté de reconnaissance institutionnelle a des répercussions directes sur la prise en charge, tant sur le plan de l'évaluation du risque que sur l'orientation des interventions.

De plus, les trajectoires des hommes auteurs de violences au sein du couple vers les dispositifs d'intervention sont souvent caractérisés par des parcours complexes, marqués par des moments de rupture, des pressions institutionnelles ou encore une remise en question progressive de leurs comportements, en lien avec les normes de masculinité (Gottzén, 2019). Dans ce contexte, la prévention de la récidive et du féminicide requiert une importance particulière. Ainsi, la désistance est perçue

comme un processus progressif, reposant notamment sur la responsabilisation des auteurs et l'accompagnement des professionnels (Dziewa & Glowacz, 2024).

3. Le contrôle coercitif comme indicateur de dangerosité et facteur de risque du féminicide

Le concept de contrôle coercitif offre une perspective pour comprendre la violence au sein du couple comme un processus dynamique et cumulatif, plutôt que comme une série d'actes isolés. En se centrant sur les stratégies de domination et sur leur continuité dans le temps, cette approche offre un cadre particulièrement pertinent pour évaluer la dangerosité des situations, notamment dans les contextes de séparation. Comme le soulignent Côté et Lapierre (2021), le contrôle coercitif contribue à rendre visibles des comportements qui, pris isolément, peuvent sembler anodins aux yeux des tiers, mais qui participent en réalité à une logique d'intimidation et de contrôle durable.

Cette lecture est cruciale pour éviter le féminicide, car plusieurs études montrent que la perte de contrôle sur la partenaire constitue un facteur central d'escalade vers des actes de violences potentiellement irréversibles. Le contrôle coercitif apparaît ainsi comme un indicateur de dangerosité majeur, même sans antécédents criminels. Son intégration dans les pratiques d'interventions permettrait de mieux anticiper les situations à haut risque et de dépasser les limites des approches strictement pénales. Dans une perspective de prévention de la récidive, l'intervention auprès des auteurs ne se limite pas à la sanction des comportements violents. Elle nécessite un travail de responsabilisation et de prise de conscience des mécanismes ayant conduit à l'installation de l'emprise et de la violence. Comme le soulignent Dufrou et Sorel (2024), cette prise de conscience constitue une étape fondamentale pour l'élaboration d'un projet thérapeutique adapté et l'élaboration de stratégies de prévention du féminicide à long terme.

Partie méthodologie

A. Problématique et démarche de recherche

1. Problématisation

Les violences dans le couple constituent un phénomène très complexe dans notre société, inscrit dans des rapports de pouvoir et de domination qui dépassent largement la seule expression de la violence physique. Des recherches récentes soulignent l'importance cruciale du contrôle coercitif, défini ici comme un ensemble de stratégies visant à restreindre l'autonomie du partenaire et instaurer une emprise durable (Stark, 2007). Cette approche permet de dépasser une lecture centrée sur les actes violents pour considérer la violence au sein du couple comme un processus continu, structuré et évolutif.

En amont de cette recherche, une phrase issue de l'ouvrage de Jane Monckton Smith a retenu mon attention : « le contrôle ou la possession d'un partenaire peut certes être perçu comme un droit, mais le contrôle permet également de mesurer dans quelle mesure ce droit est respecté » (Monckton-Smith, 2021, p. 130). Cet extrait a constitué un point de départ pour approfondir la question du contrôle au sein des relations de couples, plus spécifiquement celle du contrôle coercitif. L'objectif initial de cette étude a été de bien définir et de mieux comprendre ce concept, ce qui a conduit à formuler le questionnement suivant : « *Comment les professionnels identifient-ils et interprètent-ils les stratégies de contrôle coercitif dans les relations de couple ?* ». Cette question initiale a toutefois évolué au fil des lectures théoriques et des premiers entretiens, qui ont mis en évidence que le contrôle coercitif ne pouvait pas être dissocié des dynamiques d'escalade et des enjeux de prévention. C'est ce constat qui a conduit à affiner la question de recherche pour y intégrer explicitement la dimension du féminicide.

S'appuyant sur des outils de recherche qualitatifs, cette étude adopte une démarche exploratoire. Ce choix méthodologique s'inscrit dans une volonté de comprendre en profondeur les pratiques professionnelles, les représentations et les logiques d'intervention mobilisées auprès des auteurs de violences dans le couple, ainsi que les obstacles auxquels les professionnels peuvent être confrontés dans la prise en charge de ce public.

Dans la mesure où l'objectif de la recherche porte sur les pratiques et les perceptions des professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple, il est primordial de recueillir des témoignages riches, détaillés et contextualisés. Cette recherche vise non pas à produire des résultats généralisables, mais plutôt à mettre en évidence des logiques d'action, des tendances et des mécanismes récurrents, à partir de l'analyse de situations concrètes issues du terrain.

B. Démarche de recherche

1. Échantillonnage

L'échantillon de cette étude repose sur une méthode d'échantillonnage non probabiliste, fondée sur un choix raisonné des participants en fonction de leur pertinence au regard de l'objet de recherche. Ce choix s'inscrit dans une approche qualitative qui vise à accéder à des données riches et contextualisées plutôt qu'à assurer une représentativité statistique. Un critère principal de sélection a été retenu. Les participants devaient disposer d'une expérience professionnelle, qu'elle soit directe ou indirecte, auprès d'auteurs de violences dans le couple. Ce positionnement permet de réunir des analyses fondées sur la pratique de terrain et sur l'observation de situations concrètes.

L'échantillonnage se compose de dix professionnels intervenant dans différents cadres institutionnels. Une attention particulière a été portée à la diversification des profils, afin de multiplier les points de vue et d'approfondir la compréhension du phénomène étudié. Les participants exercent ainsi des domaines variés, incluant la psychologie, la criminologie, le milieu judiciaire ou encore le secteur psychosocial. Cette variété interne de l'échantillon permet d'explorer une pluralité de pratiques, de représentations et de logiques d'intervention, tout en conservant une cohérence autour de l'objet de recherche.

2. Technique de recrutement

La méthode du « gatekeeper ». Dans un premier temps, plusieurs institutions en lien avec les violences au sein du couple ont été contactées afin de faciliter l'accès au terrain. Ce choix s'explique par les difficultés d'accès aux publics d'auteurs, ainsi que par le nombre limité de structures travaillant directement avec eux. Dans cette perspective, il a été jugé pertinent d'élargir le champ de recrutement à des professionnels pouvant être en contact indirect avec ces situations, notamment à travers l'accompagnement des victimes. Dans ce cadre, cette étude a notamment bénéficié du soutien de Monsieur Jean-Louis Simoens, directeur de l'ASBL le Pôle de ressources spécialisées en violences dans le couple et intrafamiliales à Liège qui a facilité la mise en relation avec une dizaine de participants. Il est toutefois important de mentionner le potentiel biais de cette technique lié à ma personne de contact, car cette méthode de recrutement implique la nécessité de diversité au sein de la population sélectionnée. Par ailleurs, j'ai tenté de pallier cette subtilité en utilisant une deuxième méthode.

La méthode « Snowballing et chain sampling ». Face à un nombre limité de réponses positives et dans une volonté de diversification de l'échantillon, les participants rencontrés ont été invités à suggérer d'autres professionnels susceptibles de correspondre aux critères de l'étude, cette approche a permis d'élargir le réseau de participants et de compléter le panel de recherche. La combinaison de ces deux méthodes a donc permis de constituer un échantillon diversifié, tout en tenant compte des contraintes d'accès au terrain propres à l'objet étudié.

C. Recueil et analyse des données

1. Méthode de récolte des données

Dans la mesure où cette recherche vise à comprendre une problématique complexe et subjective, l'utilisation d'entretiens individuels semi-directifs s'est avéré pertinent. Cette méthode permet d'accéder à des expériences professionnelles approfondies et de recueillir des discours ancrés dans la pratique de terrain. Elle favorise également l'expression libre des participants, tout en maintenant un cadre structuré qui facilite la comparabilité des données.

Un guide d'entretien (annexe 1), structuré autour de plusieurs axes thématiques, a été élaboré afin d'assurer une cohérence entre les différents entretiens. Ces axes portaient notamment sur le parcours professionnel des participants, les difficultés rencontrées dans leur pratique, leurs représentations générales des auteurs ainsi que la place accordée à la partenaire dans les dynamiques observées. L'ensemble des questions était formulé de manière ouverte, dans le but de permettre aux participants de développer leurs réponses de manière approfondie. Des relances ont été mobilisées au cours des entretiens afin de préciser certains éléments et de faciliter la fluidité de l'échange. La flexibilité de ce type d'entretien a permis d'adapter le déroulement en fonction des participants, tout en respectant une trame commune, favorisant ainsi à la fois la richesse des données et leur cohérence.

Les entretiens ont été réalisés entre février et avril 2026. Ils ont été menés en présentiel et distanciel via des vidéoconférences, selon les disponibilités des participants. En tout, dix entretiens ont été menés, dont cinq en présentiel et cinq à distance. Leur durée allait de 40 à 72 minutes. Chaque entretien suivait une structure similaire comprenant : une phase d'accueil, une présentation de la recherche, la signature du formulaire de consentement éclairé et de confidentialité des données, ainsi que la clôture de celui-ci. Une attention particulière a été portée à rappeler aux participants le caractère volontaire de leur participation, ainsi que leur droit de ne pas répondre à certaines questions ou de se retirer à tout moment.

2. Analyse des données

Après avoir donné leur consentement éclairé, les participants ont été enregistrés tout au long de l'entretien. Cette modalité vise à permettre une retranscription fidèle et rigoureuse des échanges, garantissant la prise en compte de l'ensemble des propos sans omission ni interprétation prématurée. Ce processus en deux temps, enregistrement puis retranscription, favorise une analyse approfondie des données et offre la possibilité de revenir sur certains éléments qui auraient pu être moins perceptibles lors de l'entretien lui-même. Vu qu'aucune analyse thématique existante ne correspondait à cette étude, une analyse thématique a été créée à partir du guide d'entretien ainsi que des entretiens afin d'amener une cohérence dans le travail. Ce mode d'analyse thématique adoptée est de nature mixte, car les grandes catégories ont été construites de manière déductive par le guide d'entretien, puis enrichies de manière inductive par les entretiens.

Partie résultats

A. Participants¹

Au total, dix participants ont été rencontrés dans le cadre de cette recherche, dont six hommes et quatre femmes. Tous en contact direct ou indirect avec des auteurs de violences au sein du couple. La majorité d'entre eux (9 sur 10) exerce leur profession dans la province de Liège, tandis qu'un seul participant travaille dans la province du Brabant wallon.

¹ Un tableau récapitulatif des caractéristiques du professionnel et de l'entretien est présenté à l'annexe 2.

Il convient de souligner que la réalité du terrain s'est révélée en partie différente des attentes initiales. Dans le cadre de cette recherche qualitative, le nombre de participants n'avait pas été fixé de manière strictement prédéterminée, le recrutement ayant été guidé par une logique de saturation des données, l'objectif était de poursuivre les entretiens jusqu'au moment où ceux-ci n'apportaient plus d'éléments véritablement nouveaux aux regards des thématiques étudiées. Toutefois, malgré les démarches entreprises, plusieurs contraintes ont limité le recrutement, notamment la charge de travail importante des professionnels ainsi que le nombre restreint de structures spécialisées dans la prise en charge des auteurs de violences dans le couple. Ces éléments ont conduit à élargir le recrutement à des structures intervenant auprès des victimes, afin d'accéder à des professionnels disposant d'une connaissance indirecte de ces situations. Par ailleurs, il ressort des entretiens que chaque situation de violence au sein du couple est différente, ce qui laisse supposer que des résultats intéressants auraient encore pu être obtenus. Cependant, il est important de mentionner que les résultats recueillis amènent à penser qu'un certain seuil de saturation a été atteint.

Afin de répondre à la question de recherche : « *Comment les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l'intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?* », les résultats sont présentés autour de plusieurs thématiques centrales issues des entretiens réalisés.

B. Perceptions professionnelles des auteurs et du contrôle coercitif²

1. Entre diversité des profils et logiques communes de domination

La plupart des profils interrogés soulignent l'absence de « profil type » chez les auteurs de violences au sein du couple. Les intervenants dressent le portrait d'hommes issus de milieux sociaux variés, présentant des trajectoires personnelles, familiales et relationnelles très différentes. Selon eux, cette diversité complexifie toute tentative de classification stricte des auteurs.

« Mais alors que c'est drôle, parce que cette question elle est pertinente et en même temps je vais vite la déconstruire. C'est-à-dire qu'il n'y a pas un prototype d'auteur. Donc c'est extrêmement compliqué de décrire. En fait, c'est monsieur tout le monde. » (P10)

Toutefois, malgré cette hétérogénéité apparente, plusieurs professionnels identifient des logiques relationnelles communes dans les situations rencontrées. Les discours recueillis montrent que les intervenants interprètent fréquemment les comportements de contrôle comme étant liés à des vulnérabilités émotionnelles et relationnelles importantes. Plusieurs auteurs sont décrits comme fragilisés sur le plan affectif, social ou psychologique, surtout dans les contextes de rupture ou de perte.

« Et en fait c'est des auteurs qui sont en général en forte perte. Souvent en plus de la relation, ils peuvent perdre la garde de leurs enfants, parfois leurs papiers, leur maison, leur travail souvent de problèmes de santé de consommation. Donc c'est des auteurs qui sont très mal. Dans les situations qu'on reçoit, c'est pas des auteurs qui sont particulièrement épanouis dans la vie quotidienne. » (P5)

² Afin de faciliter la lecture des résultats, un tableau est présenté à l'annexe 3 qui permet de mieux visualiser les thèmes abordés.

Les professionnels associent également ces comportements à des difficultés relationnelles plus profondes. Certains intervenants décrivent des auteurs peu à l'aise dans les relations intimes, présentant des difficultés à construire des liens affectifs, sécurisés et équilibrés.

« Je trouve qu'ils sont fragiles dans le sens que, ils sont pas très à l'aise relationnellement. Ça peut être parfois à l'aise relationnellement en surface mais pas dans le fond. Il y a des difficultés à vraiment pouvoir nouer des relations, on va dire saines aux autres. Et ça peut aller dans les deux sens donc que eux, bien sûr vont pas bien respecter l'autre et un peu avoir des comportements qui sont des comportements contrôlants ou violents. Mais ils vont aussi accepter ça parfois en échange en réciprocité. » (P4)

Dans plusieurs entretiens, les comportements de contrôle sont ainsi interprétés comme des tentatives de répondre à une forte insécurité affective ou à une peur importante de l'abandon. Les professionnels évoquent souvent des problématiques d'attachement, de dépendance affective et un besoin constant d'être rassuré.

« Mais c'est des personnes qui souvent ont des problèmes d'attachement. Ça on le voit beaucoup en terme d'échantillons, alors que c'est pas exclusif [...] je dis que quasi la totalité des auteurs ont des problèmes d'attachement. Et donc ils veulent avoir cette place de contrôle et d'être sûr que la personne ne va pas les trahir, de contrôler dans le but de se rassurer sans cesse » (P10)

Cette lecture conduit certains professionnels à considérer le contrôle coercitif non seulement comme une volonté de domination, mais comme une manière pour certains auteurs de gérer leurs propres vulnérabilités émotionnelles.

« Derrière la jalousie, en fait il y a une énorme insécurité et un énorme besoin d'être tout le temps rassuré sur la relation, sur l'attention, sur l'affection, sur son pouvoir de séduire, de plaire, de satisfaire, etc. Et souvent le contrôle n'est pas le but en soi. Le contrôle est le moyen de répondre à des besoins des vulnérabilités, à des insécurités. » (P7)

Cependant, les intervenants ne réduisent pas les violences à ces fragilités psychiques. Plusieurs intervenants soulignent au contraire une tension constante entre la vulnérabilité émotionnelle des auteurs et les comportements de domination qu'ils exercent au sein du couple.

« je suis frappé par le mélange de comment je vois les auteurs, de fragilité fondamentale comme ça de trucs qui a pas pu grandir, d'insécurité très forte et d'autorisation au rapport de force et de domination dans le cadre de leur couple. . » (P9)

Cette tension traverse une grande partie des discours recueillis. Comprendre les vulnérabilités des auteurs apparaît important pour les professionnels dans le cadre de l'intervention, mais sans pour autant minimiser les logiques de contrôle et les rapports de pouvoir présents dans la relation.

2. Des discours de minimisation qui compliquent la responsabilisation des auteurs

Les intervenants décrivent les mécanismes de justification et de minimisation comme des éléments centraux dans les discours des auteurs de violences. Selon plusieurs professionnels, ces mécanismes permettent aux auteurs de préserver une image d'eux-mêmes acceptable tout en évitant une remise en question réelle de leurs comportements violents. Les entretiens mettent notamment en évidence une prédisposition à nier ou à minimiser la responsabilité.

«La justification des comportements des auteurs, on en a un petit peu parlé que ça dépendait des types d'auteurs. Et alors bon c'est sûr qu'il y en a y en a beaucoup qui nient, il y en a très peu qui assument, je pense qu'on a 9 auteurs sur 10 qui nient . » (P1)

Cependant, les professionnels précisent que cette négation ne porte pas toujours sur les faits eux-mêmes, mais davantage sur la responsabilité associée aux violences. Les auteurs reconnaissent parfois certains actes, tout en minimisant leur gravité ou en déplaçant la responsabilité sur leur partenaire.

«Il y a les auteurs qui nient. En fait, ce n'est pas leurs actes qui nient, c'est leurs responsabilités. Leurs actes, ils peuvent être conscient qui lui en a mis une en fait. Ils vont minimiser leurs actes en disant je l'ai poussée alors qu'il lui a donné un coup de poing etc. Mais ils vont pas nier les actes en tant que tels, ils vont nier leurs responsabilités par rapport aux actes et ça c'est toute une différence qui est assez fondamentale. » (P2)

Ils vont interpréter ces discours comme des stratégies permettant aux auteurs de maintenir une cohérence interne et de préserver une forme de légitimité morale. Plusieurs intervenants soulignent que les violences sont souvent présentées comme des réactions provoquées par les comportements de la partenaire ou par une situation jugée injuste. Cette logique d'attribution externe renvoie à ce que Rotter qualifie d' « external locus of control », c'est-à-dire une tendance à attribuer la responsabilité des événements à des facteurs extérieurs plutôt qu'à soi-même.

Cependant, les professionnels montrent que ces justifications dépassent la simple externalisation de leur faute. Les auteurs mobilisent aussi des références à des normes supérieures, telles que la famille, la culture ou les normes morales afin de présenter leurs comportements comme légitimes ou nécessaires au maintien de l'équilibre familial.

«Comment est-ce qu'il justifie ses comportements ? Bien souvent, c'était aussi l'argument avancé, c'est le maintien, la stabilité de l'univers familial souvent. C'est « parce que vous trouvez ça normal qu'elle sorte avec ses copines alors qu'il y a les enfants qui sont à la maison elle n'est pas là ». « Et puis quoi moi ce que je cherche à faire, c'est préserver ma famille, l'équilibre familial », on avait souvent ce genre de retour. C'est sous couvert d'un élément moral. » (P6)

Dans cette perspective, les comportements de contrôle apparaissent comme étant mis au service d'un objectif présenté comme supérieur.

«Ce contrôle est toujours au service d'une cause plus noble quoi. Ou d'un intérêt supérieur. C'est pour le bien de. Voir son bien à elle. Les enfants, la famille, la culture, évidemment la culture aussi c'est un élément important « ça ne se fait pas chez nous ». » (P6)

Ils soulignent également que les auteurs construisent souvent des récits cohérents leur permettant de justifier leurs violences et de les rendre acceptables à leurs propres yeux.

«Tu vois quand tu racontes une histoire à toi-même et à l'autre ou à un tiers, c'est quand est-ce que tu la commences cette histoire ? Quand est-ce que tu ponctues la séquence donc je crois que les auteurs c'est des rois pour dire en fait ça a commencé là quand toi t'as fait ça et puis du coup très souvent le prétexte est tout à fait disproportionné, n'est pas du tout proportionnel aux conséquences que ça va

avoir mais lui il raconte l'histoire à partir de ce moment-là. [...] ils se débrouillent pour se raconter une histoire qui justifie leur violence. » (P9)

Cette manière de reconstruire le récit des événements apparaît particulièrement importante dans les pratiques d'intervention. Les professionnels expliquent que ces mécanismes de rationalisation compliquent le travail de responsabilisation, puisqu'ils limitent la reconnaissance des violences et peuvent freiner la prise de conscience des comportements de contrôle exercés sur la partenaire.

Ainsi, les discours de minimisation ne sont pas uniquement perçus comme des stratégies de défense personnelles, mais comme des éléments participants au maintien du contrôle coercitif et à la persistance des violences dans le couple.

3. Comprendre le contrôle coercitif comme une réponse à l'insécurité relationnelle

Le contrôle coercitif est rarement identifié comme tel par les auteurs de violences au sein du couple. Selon plusieurs intervenants, ces comportements sont intégrés comme faisant partie du fonctionnement « normal » de la relation et ne sont donc ni nommés ni reconnus comme problématiques par les auteurs eux-mêmes.

« L'auteur ne va pas parler spécialement de contrôle coercitif et d'emprise parce que pour lui ça c'est un non fait. Et donc on lui parle de quelque chose qui n'existe pas, c'est sa façon d'être en fait » (P2)

Cette absence de reconnaissance est interprétée comme le résultat d'une forte banalisation des comportements de contrôle. Plusieurs intervenants expliquent que les auteurs considèrent certaines pratiques de surveillance, de jalousie ou de restriction comme légitimes, voire naturelles dans le cadre de la relation.

*« c'est normalisé et banalisé, je vois parce que quand on leur renvoie que c'est du contrôle et que c'est pas normal. C'est surprenant pour eux et c'est pas spécialement compris non plus. Je trouve que c'est quand même un cas à déconstruire avec eux. Ça ne coule pas de source en tout cas qu'on ne peut pas agir comme ça mais même quand on retourne la chose en disant « mais si elle faisait ça avec vous »
« c'est pas la même chose parce que moi j'ai le droit. » » (P4)*

Cette normalisation est un enjeu central dans l'accompagnement. Les professionnels expliquent devoir progressivement déconstruire certaines représentations relationnelles afin d'amener les auteurs à reconnaître le caractère problématique de leurs comportements. Plusieurs intervenants soulignent d'ailleurs que les notions de contrôle coercitif ou d'emprise sont généralement introduites par les professionnels eux-mêmes au cours du suivi.

« C'est moi qui pose les mots là-dessus et qui vais verbaliser le fait que c'est une forme de contrôle, mais d'eux même jamais ils ne mettront ce mot-là. » (P8)

Les entretiens montrent aussi que les auteurs associent le contrôle à ce qu'ils estiment subir dans la relation. Lorsque la question du contrôle est abordée, certains auteurs se positionnent d'abord comme victimes de comportements jaloux ou intrusifs exercés par leur partenaire.

« quand on parle de contrôle avec eux, ils parlent surtout de contrôle qu'ils subissent. Parce que quand on parle de contrôle avec eux, la première chose à laquelle ils vont penser, c'est la jalousie, c'est le contrôle des téléphones qu'ils subissent. » (P7)

Pour plusieurs professionnels, cette inversion des rôles participe aux mécanismes de déresponsabilisation déjà observés dans les discours des auteurs. Elle contribue à invisibiliser les comportements de contrôle exercés sur la partenaire et complique le travail d'identification du contrôle coercitif dans l'intervention.

Au-delà de ce manque de reconnaissance, de nombreux intervenants associent les comportements de contrôle à une forte insécurité affective ou relationnelle. Ils décrivent des auteurs cherchant à préserver la relation à travers des comportements de surveillance ou de domination afin de minimiser l'angoisse liée à la perte, à la séparation ou à l'abandon. Dans cette perspective, le contrôle apparaît moins comme une finalité en soi que comme une tentative de gérer certaines vulnérabilités émotionnelles.

Toutefois, les professionnels rappellent que cette lecture ne doit pas conduire à minimiser les violences exercées ni les rapports de pouvoir présents dans la relation. Plusieurs intervenants soulignent au contraire que certains auteurs restent fortement ancrés dans des logiques de domination et présentent peu de remise en question réelle de leurs comportements.

« il n'y a pas de remise en question et s'il y en a une ce serait uniquement pour passer le cap de la sanction judiciaire en fait mais c'est une remise en question de façade et ça on le sait, mais malheureusement c'est pas toujours contrôlé forcément. » (P1)

Ainsi, les discours recueillis montrent que le contrôle coercitif reste largement invisibilisé dans les représentations des auteurs. Cette faible reconnaissance constitue un enjeu majeur pour les professionnels, car elle complexifie à la fois l'évaluation des situations, le travail de responsabilisation et les possibilités de changement au cours de la prise en charge.

4. Repérer le contrôle coercitif à travers des formes diffuses

Ce contrôle est décrit comme un phénomène diffus qui s'inscrit progressivement dans le quotidien de la relation. Plusieurs intervenants mettent en avant que les situations les plus préoccupantes ne sont pas toujours marquées par des violences physiques visibles, mais davantage par une accumulation de comportements de contrôle qui finissent par structurer l'ensemble de la relation.

Les entretiens mettent d'abord en évidence des actes concrets de surveillance et de gestion du quotidien. Les auteurs cherchent à contrôler les déplacements, les interactions sociales ou encore les routines de vie de leur partenaire.

« C'est toujours le même type d'attente. C'est respecter certains horaires, il va la rechercher après le travail, c'est voir un minimum ses amis toute seule. C'est contrôler les mini contrôles, c'est-à-dire pendant la journée savoir ce qu'elle fait, c'est préparer leur repas, c'est préparer tel type de repas de telle manière aussi parfois [...]. C'est aussi se conformer aux attentes de manière générale de la vie de l'auteur. Avoir des enfants ou pas d'avoir des enfants. C'est partir en vacances à tel endroit parce qu'on a décidé que ce sera à tel endroit. C'est aussi parfois ne pas faire de surprises. Parce que quand on exerce un contrôle, on n'aime pas trop les surprises. » (P1)

Les professionnels interprètent ces comportements comme des tentatives d'imposer les attentes et les règles de fonctionnement de l'auteur dans la relation. Ce contrôle apparaît souvent banalisé dans ses débuts, surtout car il peut être présenté comme de la protection, de l'attention ou une manière de préserver l'équilibre du couple.

Plusieurs intervenants soulignent également l'importance croissante des outils technologiques dans les pratiques de contrôle. Les dispositifs de géolocalisation, la surveillance des téléphones ou le contrôle des réseaux sociaux sont décrits comme assez fréquents dans les situations rencontrées.

«On a de la géolocalisation quasi partout avec des air tags. Donc ça c'est vraiment très fréquent, mais vraiment checker les messages, checker où elle est, où elle a été. Après il y a du coup checker l'agenda, les vêtements ça revient aussi. Le maquillage du coup tout ce qui va être contraception aussi quand même pas mal . » (P4)

Pour eux, ces outils renforcent la capacité de l'auteur à exercer un contrôle continu, y compris à distance, et participant à l'installation d'un climat d'hypervigilance chez la partenaire. Au-delà de ces pratiques visibles, les intervenants mettent en évidence une dynamique relationnelle plus profonde basée sur l'approbation de l'autre. Plusieurs professionnels évoquent des auteurs percevant leur partenaire comme une extension d'eux-mêmes ou comme une forme de propriété relationnelle.

«Il y a une bonne partie de prolongement de lui-même parce qu'il y a en tout cas, il y a vraiment la notion de propriété masculine. » (P5)

Cette logique d'appropriation se traduit par des attentes importantes en matière de disponibilité, de loyauté et de conformité aux besoins de l'auteur. Les professionnels expliquent ainsi que le contrôle coercitif ne vise pas uniquement certains comportements précis, mais tend à organiser l'ensemble du fonctionnement relationnel et familial.

«Il contrôle son foyer. Donc il ne contrôle pas que la victime, il contrôle chaque chose, les personnes qui sont dans le foyer, il contrôle le rythme de la maison, c'est lui qui va décider ce qu'on mange à quelle heure on mange comment est-ce qu'on est censé manger, de quoi on parle, qu'est-ce qu'on regarde à la télé . » (P5)

Les entretiens montrent donc que les professionnels appréhendent le contrôle coercitif comme une dynamique globale de domination. Son repérage influence directement leurs pratiques, car il permet d'évaluer la dangerosité de certaines situations même en l'absence de violences physiques visibles. L'attention portée à ces formes diffuses de contrôle est essentiel pour identifier les situations à risque et prévenir l'escalade des violences.

C. Dynamiques relationnelles et processus d'escalade

1. Des relations interprétées comme des dynamiques asymétriques de pouvoir et de contrôle

Les relations de couple sont décrites lors des entretiens comme étant structurées par des rapports de pouvoir asymétriques. Selon les professionnels, les auteurs occupent une place centrale dans la relation, alors que la partenaire voit son autonomie et sa place relationnelle se réduire au profit des besoins et des attentes de l'auteur.

Cette asymétrie est vue à travers une logique d'appropriation de l'autre. Plusieurs intervenants expliquent que certains auteurs semblent percevoir leur partenaire moins comme une personne autonome que comme une extension d'eux.

«La femme leur appartient. C'est un à eux. Et donc eux sont au centre. D'accord. Et dans leur personnalité à eux, ils ont leur femme qui leur appartient. C'est un objet, c'est une extension d'eux-mêmes, ça ne veut pas dire qu'ils vont la méconsidérer bien que souvent ce soit le cas . » (P2)

Les intervenants interprètent cette dynamique comme une forme de déshumanisation progressive de la partenaire, qui n'est plus considérée comme égale dans la relation.

«Ils ne disent pas vraiment c'est un objet ou tu la considères comme un objet, mais en tout cas, c'est ça qui ressort de leur manière de considérer la personne, ils ne la considèrent pas à leur juste titre. En tout cas pas comme un être humain à part entière, en tout cas pas comme leur égal » (P1)

Dans les entretiens, les intervenants expliquent également que les relations sont organisées autour de la centralité de l'auteur, celui-ci se percevant comme l'élément structurant du couple et du fonctionnement familial.

« Le centre. Le partenaire, c'est le centre de la relation. Sans lui, il n'y a pas de relation. C'est lui qui tient tout en fait pour lui c'est clair.» (P2)

Cependant, les discours montrent que ces dynamiques ne reposent pas seulement sur une domination froide ou distante. Plusieurs professionnels évoquent au contraire des formes d'attachement intense et de dépendance affective venant complexifier la compréhension de ces relations. Certains auteurs semblent fortement dépendants du lien conjugal et décrivent la partenaire comme indispensable à leur équilibre.

«Mais alors il y en a aussi à contrario qui diront, « je m'en veux d'avoir fait ça parce que sans elle, moi je ne suis rien » par exemple. Voilà c'est plutôt le cas inverse totalement inverse et qu'il y a une forme d'attachement extrême . » (P1)

Les professionnels soulignent ainsi une forme d'ambivalence relationnelle, dans laquelle la partenaire occupe une place centrale tout en étant simultanément contrôlée et dominée. Cette centralité ne traduit pas une reconnaissance de l'autonomie de l'autre, mais davantage un besoin de maintenir la relation sous contrôle.

«C'est que vraiment il y a une place centrale de la victime où c'est un peu, elle est hyper importante pour l'auteur. Mais c'est pas pour autant qu'il va la mettre sur un piédestal, [...]. Après du coup justement ça peut être démontré par des comportements délétères pour la personne, mais il y a vraiment quelque chose où tout va toujours être centré sur elle. Enfin en tout cas tout va être centré sur elle, mais dans l'objectif que elle se centre sur lui.» (P4)

Certains intervenants expliquent aussi que cette dynamique peut rapidement basculer lorsque le lien relationnel est menacé, surtout dans les situations de séparation ou de remise en question du couple. Les auteurs peuvent alors passer d'un attachement très fort à des discours de dévalorisation ou de rejet de la partenaire.

«Et alors je dirais que si le lien est totalement rompu, là il y a un truc de l'ordre de la traiter de folle, dire qu'elle est problématique etc. donc vraiment en fait switcher et là vraiment passer de l'amour à la haine.» (P4)

Les professionnels appréhendent donc ces relations comme des dynamiques complexes mêlant dépendance affective, besoin de contrôle et rapports de pouvoir asymétriques. Cette lecture est centrale dans leur compréhension du contrôle coercitif, puisqu'elle permet d'expliquer comment certains comportements de domination s'installent au sein de la relation et participent à l'escalade des violences.

2. La gestion des tensions relationnelles comme enjeu central du contrôle

Les situations de violence au sein du couple sont perçues comme ancrées dans des dynamiques évolutives, caractérisées par une accumulation de tensions plutôt qu'une succession d'actes isolés. Les intervenants soulignent que les violences s'inscrivent souvent dans un cycle récurrent où les épisodes violents prennent place au sein d'un fonctionnement relationnel plus global. Plusieurs professionnels mobilisent le concept de cycle de la violence pour comprendre la manière dont ces tensions se forment et se répètent dans le temps.

«Mais on est dans le cycle des violences de toute façon. Donc après l'explosion, il y a toujours la justification. Ça fait partie du cycle et nous on a tendance à faire croire aux victimes qu'on est plus malin dans le sens où on peut déjà leur dire ce qui s'est passé avant même qu'elle nous explique en fait parce qu'on n'a qu'à expliquer que le cycle impose ou explique la justification par la suite . » (P2)

Selon les intervenants, ce fonctionnement cyclique contribue à maintenir la relation dans une logique de répétition où les violences sont suivies de phase de justification, d'apaisement ou de réconciliation, avant qu'un nouveau cycle de tensions ne s'installe. Ils interprètent cette dynamique comme un élément participant au maintien du lien relationnel malgré les violences.

Les entretiens mettent également en lumière l'importance cruciale des attentes de l'auteur dans la montée des tensions. Plusieurs intervenants expliquent que les auteurs attendent de leur partenaire qu'elle réponde à leurs besoins, à leurs désirs ou à leurs règles relationnelles, ce qui engendre des frustrations lorsque ces attentes ne sont pas satisfaites.

«Je pense que l'auteur attend que la victime réponde à des attentes auxquelles elle ne répondra jamais. Par essence, il attendra qu'elle se soumette à ses propres désirs et à ses propres envies. Sauf que ça ne se produit pas parce que la victime se soumet, mais sans soumettre de trop non plus et donc ça crée effectivement ces moments de lune de miel où les deux sont accordés sur qui fait quoi et puis au fur et à mesure ça ne fonctionne plus et ça explose.» (P3)

Les relations sont décrites comme marquées par une recherche constante de conformité de la partenaire aux attentes de l'auteur. Cette dynamique est utile dans la compréhension du contrôle coercitif, car les comportements violents surviennent souvent quand l'auteur perçoit une perte de contrôle dans la relation ou une remise en question de sa position dominante.

Plusieurs intervenants vont associer ces situations à un phénomène d'escalade progressive. Les tensions augmentent jusqu'à atteindre un seuil critique qui pourrait conduire à un passage à l'acte violent.

« Il y avait une escalade dans les relations entre deux personnes et à un moment donné, monsieur pétaait les plombs ou était plus fort que madame, frappait plus fort ou quelque chose comme ça. C'était souvent ce qu'on pouvait décrire, c'était une escalade comme ça dans les relations. » (P6)

Les entretiens mettent en avant que cette escalade est souvent renforcée par les dynamiques mêmes du contrôle coercitif. Plus l'auteur cherche à contrôler sa partenaire, plus celle-ci peut développer des stratégies d'évitement ou de résistance, ce qui alimente en retour l'anxiété de l'auteur et renforce les comportements de contrôle.

« Je pense que des critères d'évaluation, le contrôle coercitif, ça commence souvent par-là. Parce qu'on est dans une situation où plus on veut contrôler, plus l'autre cherche à éviter le contrôle. Ce qui provoque une anxiété supérieure et une volonté de contrôle supérieure chez l'auteur. » (P6)

Les discours recueillis montrent que les professionnels appréhendent les violences comme des dynamiques où tensions, contrôle et insécurité relationnelle s'alimentent mutuellement. Cette lecture leur permet de mieux comprendre l'escalade vers des formes de violence plus intrusives et dangereuses. De plus, ils soulignent que ces relations sont souvent marquées par un fort attachement affectif, les auteurs peuvent adopter des comportements de domination tout en restant fortement investis émotionnellement dans la relation.

« Je suis frappé par le fait que les hommes auteurs, ils font un truc qui est un peu contre-intuitif, mais qui est qu'ils s'autorisent avec parfois une femme à laquelle ils tiennent énormément, c'est pas toujours le cas, mais il y a tout de même de l'attachement quelque part et parfois très sincère et ils s'autorisent avec ces personnes, ce qui ne s'autorisent pas avec d'autres. » (P9)

Cette ambivalence relationnelle complexifie, selon les professionnels, la compréhension et la prise en charge des situations, puisqu'elle associe attachement affectif, dépendance émotionnelle et comportements de contrôle au sein d'une même dynamique relationnelle.

3. La perte de contrôle sur la relation comme moment de bascule vers la violence

Le passage à l'acte violent est décrit comme rarement aléatoire. Selon les entretiens, certaines situations constituent des moments de bascule critiques, car elles viennent remettre en question le contrôle exercé par l'auteur sur la relation.

Un premier élément souvent soulevé concerne la difficulté des auteurs à accepter le refus ou la contradiction de la partenaire. Le « non » est considéré comme un déclencheur majeur, étant donné qu'il place l'auteur face à un sentiment de perte de contrôle.

« C'est un non qui est inacceptable. Et inaudible en fait dans le chef de l'auteur. Et donc du coup c'est un déclencheur pour la violence, ça c'est évident. Et que je dis quand ils arrivent ici, en fait c'est la première fois que le non est ferme » (P1)

Les professionnels expliquent que ces réactions deviennent particulièrement préoccupantes quand le refus est affirmé dans un cadre institutionnel ou quand il manque une volonté claire de séparation ou d'autonomisation de la partenaire.

De plus, les périodes de séparation constituent un facteur de risque notable. Les intervenants soulignent que la perte de contrôle sur la partenaire, en particulier dans le contexte de la coparentalité, peut provoquer des réactions violentes.

« Les violences post- séparation, elles sont souvent en lien avec l'enfant que l'auteur ne voit pas. Soit parce que par exemple je sais pas, il y a un espace rencontre dans la situation et la victime ne va pas amener l'enfant en espace rencontre parce que l'enfant est malade. Ça peut quand même amener chez l'auteur des comportements qui vont être aller porter plainte alors que on va pas porter plainte pour ça mais donc de nouveau se victimiser et mettre l'autre dans une position qui n'est pas la bonne » (P4)

Les professionnels montrent aussi que certains passages à l'acte peuvent être anticipés, car ils surviennent dans des contextes symboliquement chargés pour l'auteur, comme une décision de divorce, certaines fêtes ou des événements marquant une perte importante.

«Les passages à l'acte ils arrivent pas au hasard, ils sont planifiés, ils sont préparés et ça peut être le jour où on reçoit la décision du divorce, le jour de la Saint-Valentin, le jour de Noël, si vous regardez chaque année le lendemain du réveillon, il y a un féminicide, c'est hyper fréquent » (P5)

Dans les situations les plus graves, notamment les féminicides, les intervenants identifient presque systématiquement une dynamique préalable de contrôle coercitif et de déséquilibre relationnel.

«La présence d'un contrôle coercitif avant, c'est toujours le cas. Une lune de miel, donc un love bombing, comme on appelle ça, c'est vraiment aussi toujours le cas dans la chronologie féminicide. On voit que tout est allé trop vite, tout a été dans le trop etc. » (P10)

Les discours recueillis montrent ainsi que les intervenants interprètent les passages à l'acte comme s'inscrivant dans des trajectoires relationnelles déjà marquées par le contrôle, l'insécurité affective et la peur de perdre la relation. L'identification de ces moments de bascule est dès lors vue comme un enjeu central dans l'évaluation du risque et dans la prévention des violences graves.

4. Évaluer la dangerosité à travers les dynamiques d'escalade et de contrôle

Les entretiens révèlent que le risque de féminicide n'est pas lié à un seul facteur, mais il s'inscrit dans une combinaison de variables relationnelles, contextuelles et individuelles. Les professionnels insistent sur le caractère multifactoriel de ces situations, qui nécessite une lecture plus globale et nuancée.

Parmi les facteurs les plus souvent identifiés, la séparation apparaît comme un moment particulièrement critique. Les professionnels le perçoivent comme une rupture qui remet en question le contrôle que l'auteur a sur la relation.

«La séparation, premier critère. La séparation, tous les féminicides, c'est en contexte de séparation, c'est pour ça que je te dis que nous la plupart des situations qu'on reçoit, on n'est pas dans la conjugalité, on est soit au moment des allers-retours de la traque et de l'escalade etc. C'est beaucoup des violences post-séparation. Ce qu'on appelle l'écart d'intention, . » (P5)

Les intervenants expliquent que cette perte de contrôle peut entraîner une intensification des comportements violents, surtout dans des contextes où l'auteur ne parvient pas à accepter la rupture.

Dans cette logique, le passage à l'acte peut être perçu comme une volonté de rétablir un contrôle vu comme perdu par l'auteur, parfois jusqu'à une forme de contrôle ultime.

« Personne n'y touchera et donc là on peut basculer dans le féminicide parce que si c'est pas moi qui ne l'ai personne ne l'aura » (P2)

Ce type de discours illustre une logique d'appropriation extrême, dans laquelle la violence est une réponse à l'impossibilité de maintenir le lien ou le contrôle sur la partenaire. Les intervenants soulignent aussi que ces passages à l'acte ne relèvent pas uniquement de l'impulsivité, mais au contraire, peuvent être anticipés et construits avant.

« Les passages à l'acte féministe ne sont pas impulsifs, mais sont planifiés. Mais donc il y a déjà une idéation avant, une scénarisation possible, mais qu'est-ce qui va potentiellement déclencher le truc ? ça peut être un rendez-vous psy qui va un peu trop secouer le cocotier, on va un peu trop soulever les questions. Ça peut être le fait qu'on apprend que Madame refait sa vie. Ça peut être une date symbolique comme la Saint-Valentin où en fait on prend conscience qu'on est seul, » (P10)

Dans cette perspective, les professionnels insistent sur l'importance du repérage précoce des signaux de dangerosité. Parmi les éléments les plus fréquemment identifiés figurent la présence antérieure de contrôle coercitif, les violences répétées, les menaces, les comportements de traque ou encore certains contextes de stress importants liés à une séparation, à une procédure judiciaire ou à des conflits autour des enfants. De plus, certains évoquent aussi des indicateurs perçus comme préoccupants, notamment les violences envers les animaux ou les menaces explicites adressées à la partenaire.

« Où en fait c'était un marqueur de dangerosité aussi les auteurs qui tuent les animaux de compagnie ou qui les maltraitent quand les victimes essayent de partir. En disant « regarde ce que je suis capable de faire, tu es la prochaine sur ma liste. » » (P5)

Ces éléments témoignent d'une montée en intensité des comportements violents et d'un risque accru d'un potentiel passage à l'acte.

Les entretiens révèlent donc que l'évaluation du risque repose moins sur un acte isolé que sur l'analyse d'une dynamique relationnelle globale marquée par le contrôle coercitif, l'escalade des tensions et la difficulté de l'auteur à tolérer la perte de contrôle sur la relation. Cette lecture est importante dans les stratégies de prévention des violences graves et du féminicide.

D. Enjeux de l'intervention et prévention du féminicide

1. Les difficultés liées à la prise en charge des auteurs

La prise en charge des auteurs de violences dans le couple constitue un processus complexe, qui va être marqué par de nombreux obstacles tant du côté des professionnels que des auteurs eux-mêmes.

Une première difficulté qui a été rencontrée réside dans le manque de conscientisation des auteurs en ce qui concerne leur comportement et leur fonctionnement relationnel. Les intervenants disent que cette prise de conscience est souvent partielle, instable et difficile à maintenir dans le temps.

« Le niveau de compréhension de son propre fonctionnement [...] et on en parlait de la conscientisation, c'est qu'elle va pouvoir être variable [...] les gens vont nous dire « tout va bien » [...] et nous on sait probablement que c'est pas le cas. » (P3)

Cette fluctuation va rendre le travail thérapeutique incertain et fragile, les auteurs peuvent donner l'impression d'une amélioration sans que celle-ci soit réellement consolidée.

La prise en charge en soit, c'est un travail qui demande énormément de temps et d'exigence, qui va nécessiter un accompagnement sur le long terme.

« Il faut travailler avec les gens pour éviter que ça se reproduise quoi et ça c'est un vrai travail de très longue haleine. » (P3)

Cette durée d'intervention entre en tension avec la réalité institutionnelle et les attentes de résultats rapides, complexifiant davantage cette intervention.

Les professionnels évoquent également un sentiment d'impuissance face aux répétitions des violences, surtout dans des situations où les victimes retournent auprès de leur conjoint après intervention.

« En règle générale, je dirais que ce qui est compliqué, surtout pour les intervenants, c'est le sentiment d'impuissance. Parce que du coup on sait que c'est un cycle qui a beaucoup d'allers-retours. En moyenne 7 allers-retours, il me semble donc du coup c'est quand même très compliqué de gérer l'impuissance de ok, elle retourne qu'est-ce que je mets en place pour ses mises en sécurité et pour qu'elle se mette en sécurité si jamais, mais qu'est-ce qu'elle pourrait tester en tout cas pour pouvoir en tout cas travailler la sortie des violences. » (P4)

Ce phénomène met en lumière les limites de l'intervention, dans des situations où les professionnels ne maîtrisent pas l'ensemble des variables et des comportements du couple.

De plus, l'un des obstacles majeurs réside dans le manque d'adhésion des auteurs à la prise en charge. Beaucoup d'entre eux ne reconnaissent pas leur responsabilité ou s'inscrivent dans un suivi contraint, ce qui va limiter leur engagement et leur motivation à s'en sortir.

« On joue avec ces personnes-là sur la répression. Mais elle n'est pas efficace. Le problème, j'aurais tendance à dire, c'est que faire de la prévention, c'est excessivement compliqué parce qu'il y a très peu d'auteurs, comme j'ai dit tout à l'heure qui ont conscience pleinement de leurs responsabilités et qui veulent une aide. » (P6)

Dans ce contexte, l'établissement d'un lien de confiance est une condition essentielle, mais difficile à construire. Les intervenants insistent sur la nécessité de créer un espace sécurisant permettant aux auteurs d'exprimer leurs difficultés.

« C'est un public avec qui au départ on doit absolument travailler le lien de confiance. Ce sont en général des adultes qui ont du mal à entrer en relation, qui peuvent avoir des a priori sur les suivis psychologiques etc. Soit- ils en ont eu beaucoup pendant leur parcours et du coup une psy de plus c'est compliqué ou alors à l'inverse ils connaissent pas du tout ce type d'accompagnement donc c'est vraiment ce qu'on travaille en premier, c'est le lien de confiance, tout type de faits confondus. » (P8)

Cependant, cette relation reste fragile, dans le sens où l'engagement des auteurs dépend fortement de leur volonté de s'impliquer dans le processus.

Cette prise en charge rencontre de nombreux obstacles, tels que la faible conscientisation, le manque d'adhésion, la complexité de la relation et les limites structurelles de l'intervention. Ces éléments mettent en évidence le besoin d'un accompagnement adapté, s'insérant dans un processus à long terme et prenant en compte la spécificité du public rencontré.

2. Une approche interdisciplinaire perçue comme nécessaire

Ce qui ressort des entretiens menés est que la prise en charge de ces situations complexes ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans une approche globale, intégrant à la fois l'auteur, la victime et l'ensemble du système relationnel. Les intervenants mettent en lumière les limites d'une intervention centrée exclusivement sur la victime, insistant sur le besoin d'un travail simultané avec l'auteur.

«Alors peu importe la prise en charge, tant qu'elle est logique, je m'explique. Si on met tout en œuvre, tout ce qu'on peut mettre en œuvre pour prendre en charge une victime, et qu'on laisse l'auteur de côté et qu'on ne fait rien avec lui, tout ce qu'on va faire ne servira à rien. » (P2)

Cette perspective montre l'importance d'une intervention équilibrée, qui vise à agir à la fois sur la protection de la victime et sur la prise de conscience de l'auteur. Dans cette logique, la sécurité est un élément indispensable à toute prise en charge. Les professionnels appuient le fait qu'aucun travail ne peut être engagé sans un cadre sécurisant pour l'ensemble des acteurs impliqués

«La première prise en charge nécessaire à nouveau, c'est la sécurité de la situation et je pense qu'on ne peut pas travailler les phénomènes de violence conjugale si on n'est pas en sécurité, que ce soit l'auteur, la victime et les intervenants. Il faut que tout le monde soit en sécurité pour travailler correctement la situation. Et ensuite comme je vous le disais, moi je pense que c'est tout un travail de la dynamique relationnelle, des schémas relationnels que les gens ont entre eux . » (P3)

Au-delà de cette condition, l'accompagnement doit aussi dans un réseau d'aide interdisciplinaire, mobilisant différents acteurs et services. Les entretiens soulignent la nécessité d'une coordination étroite entre les professionnels afin d'assurer un suivi continu et cohérent.

«Le but c'est qu'il y a vraiment du réseau qui surveille au quotidien ce qui se passe. C'est pas une prise en charge, il faut des rendez-vous tous les deux mois, il faut qu'il y ait une chaîne d'intervenants qui puissent communiquer entre eux et qui puissent monitorer en direct tout le temps.» (P5)

Cette collaboration permet non seulement de mieux comprendre les situations, mais aussi d'assurer une vigilance constante face aux risques d'escalade.

D'autre part, les professionnels mettent en avant les limites d'une réponse exclusivement pénale. En effet, il y a ici, une importance placée dans les dimensions de soins, de soutien et de réinsertion dans la prise en charge.

« Au niveau du travail avec les auteurs, nous, on pense vraiment que une réponse pénale c'est pas suffisant. Il faut une réponse aussi holistique, une réponse de soins, de soutien.[...] En gros beaucoup d'auteurs disaient après qu'ils s'étaient sentis seuls, qu'ils avaient senti qu'ils avaient pas de soutien pendant ces phases-là, que personne ne voulait entendre leur version, on voit nous quand on entend leur version, elle est tellement différente en fait. [...]. Ils s'étaient sentis incompris donc nous ce qu'on essaie de faire, c'est de mettre en place des partenariats avec des services. » (P5)

Cette approche globale vise à agir sur les facteurs sous-jacents aux comportements violents, notamment sur les vulnérabilités psychosociales, les difficultés relationnelles ou encore l'isolement des auteurs. Enfin, certains intervenants parlent de l'importance de maintenir une posture d'accompagnement auprès des auteurs, sans pour autant minimiser la gravité des faits. Il s'agit de créer un espace permettant le travail thérapeutique, tout en restant en lien avec les dispositifs de protection des victimes.

«Moi je pense qu'on peut pas tout faire et les personnes qui travaillent avec les victimes peuvent peut-être pas jouer ce rôle-là aussi ou difficilement. Mais en tout cas elles peuvent collaborer, je trouve symboliquement super important que les personnes qui sont aux côtés de l'auteur, je ne nie pas la dangerosité des faits, mon désaccord avec les passages à l'acte de cet auteur, je suis à ses côtés, mais sans adhérer évidemment à ces façons de faire. Je collabore avec les personnes qui entourent les victimes. » (P9)

Ainsi, la prise en charge dans ce genre de situation se compose d'approches globales, coordonnées et interdisciplinaires entre les services, intégrant à la fois la sécurité, le travail thérapeutique, la collaboration et la prise en compte de la victime et de l'auteur. Cette articulation est un point essentiel pour améliorer l'efficacité des interventions et renforcer la prévention des situations les plus graves, par exemple celle de féminicide.

3. Le rôle des professionnels dans l'identification des situations à risque

Le rôle des professionnels dans ces situations de violence est central, il permet leur identification, leur évaluation et leur prise en charge. Leur intervention est à la fois comprise dans une logique de gestion du risque et dans l'accompagnement.

Ils disposent d'outils permettant d'évaluer la dangerosité des situations et d'adapter les réponses institutionnelles en fonction. Ces outils orientent les décisions judiciaires et les actions à mettre en place par la suite.

«Pour éviter ce genre de passage à l'acte, et on a des outils d'évaluation et les outils d'évaluation, il y a la COL 15 donc la grille d'évaluation des risques qui est effectuée par tous les policiers.. » (P2)

«On fait des évaluations de risques tous les jours. D'ailleurs, il y a l'outil Evivico Donc alors ce qu'il faut regarder en tout premier, c'est l'écart d'attention. C'est quoi ? est-ce qu'il y a un écart d'attention entre ce que Madame veut du couple et ce que Monsieur veut du couple. » (P10)

Ces dispositifs permettent d'objectiver les situations et d'anticiper les risques, principalement dans une perspective de prévention des violences graves.

En fonction de cette évaluation, différentes réponses peuvent être mobilisées, allant des mesures judiciaires contraignantes à des dispositifs plus préventifs.

« On se dirigera peut-être vers une mise à l'instruction avec une demande de mandat d'arrêt [...] Mais il y a d'autres mesures possibles qui ne sont ni une citation dans le tribunal correctionnel, ni une saisine d'un juge d'instruction. » (P1)

Ces outils montrent l'importance d'adapter l'intervention à la situation spécifique de chaque situation et donc de chaque auteur.

Ce travail d'identification repose largement sur l'accompagnement des auteurs, particulièrement à travers une démarche clinique visant à encourager la prise de conscience et la responsabilisation. Ce travail passe par l'écoute et l'analyse du discours que ceux-ci peuvent avoir.

« Ce qui fonctionne avec les auteurs, c'est d'écouter leur récit, d'écouter leur vision du monde, du couple. Et de capter dans ce qu'ils disent ce qui correspond nous à la notion de contrôle et de dire « tiens, dans cette séquence-là, tu nous dis que tu fais ça ou que tu réponds ça, est-ce que ça pourrait être une forme de contrôle ? » Et puis on demande l'avis du groupe ça fonctionne mieux . » (P7)

Cette posture permet d'amener progressivement les auteurs à questionner leurs comportements, sans confrontation directe, afin de favoriser une évolution de leurs représentations et ainsi repérer des signaux faibles ou des éléments de bascule potentiels.

Cependant, cette mission d'anticipation fait partie d'un cadre complexe, en raison des enjeux liés au secret professionnel. Les intervenants doivent trouver un équilibre entre le besoin de partager des informations pour prévenir un danger et celui de préserver un espace de parole.

« Si on était avec des auteurs qui savaient qu'on risquait d'aller dévoiler des choses ils nous parleraient pas du tout. » (P8)

Dans ce contexte, les entretiens montrent que les professionnels jouent aussi un rôle dans la régulation des situations à risque, en tentant de contenir les tensions et de désamorcer les crises.

« La phase critique, c'est pas le moment d'essayer de responsabiliser un auteur enfin ça marchera pas eux tout ce qu'ils veulent, c'est que Madame revienne. Donc c'est pas le moment de faire du travail de groupe à long terme, mais il faut contenir quoi il faut écouter, il faut apaiser, il faut soulager. » (P5)

Ils sont des acteurs clés dans la prévention des violences au sein du couple, à travers leur capacité à identifier les situations à risque, à anticiper les passages à l'acte et à adapter les réponses en conséquences. Cette fonction de vigilance et d'analyse permet de limiter l'escalade des violences et de prévenir les issues les plus graves.

4. Les limites institutionnelles actuels face à la prévention du féminicide

Lors des entretiens menés, j'ai pu être confrontée à plusieurs limites importantes dans les dispositifs actuels de prise en charge, qui viennent entraver l'identification des situations à risque et la prévention des passages à l'acte. Une première limite majeure concerne l'existence des situations invisibles pour les institutions. Certains cas de violences, y compris les plus graves, échappent totalement aux dispositifs d'aide et de justice.

« Mais il y a des féminicides dans lesquelles il y a des traces de rien. Il y en a beaucoup. Donc en fait il n'y a pas eu de plainte avant, il n'y a pas de signalements de fait [...] Il y a des féminicides qui arrivent, on n'a jamais entendu parler de ce couple. » (P1)

Cette invisibilisation complique fortement le travail de prévention, car l'absence de signalement empêche toute intervention en amont.

Les professionnels soulignent aussi un manque important de moyens et de structures dédiées à la prise en charge des auteurs. L'offre actuelle est insuffisante et peu développée, surtout en termes de suivi spécialisé.

« Ce qu'il manque aujourd'hui, c'est que il y ait une chaîne de prise en charge des auteurs. Ça ne peut plus continuer qu'il n'y ait qu'un seul service spécialisé. Il faut davantage d'implication des services de santé mentale dans la prise en charge des auteurs. » (P7)

« Il y a un manque de prise en charge un peu complet aussi à leur niveau quelque part. Et ça c'est plus compliqué de mettre en place parce qu'il n'y a que Praxis d'une part et d'autre part, on a aussi des auteurs qui ne veulent pas nécessairement être aidés. Et donc ça fait partie aussi des difficultés. » (P1)

« On a du mal à trouver des services et des professionnels qui prennent en charge les auteurs. C'est compliqué. Ce n'est pas ce qui est fort financé en fait en Belgique francophone, alors que en réalité c'est vers ça qu'on doit un peu militer aussi. » (P4)

Ce manque de ressources limite la continuité des suivis et la possibilité d'un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des auteurs.

Les dispositifs déjà existants présentent parfois des effets contre-productifs. Certaines mesures bien que visant à protéger les victimes, peuvent accentuer les facteurs de risque chez les auteurs et peuvent générer des pertes importantes.

« Neutraliser les auteurs et de protéger les victimes et protéger les enfants, mais neutraliser un auteur et lui faire perdre plein de choses, tels que son logement, perdre son boulot [...] c'est juste mettre du feu dans une poudrière pour un passage à l'acte. » (P5)

Ces situations peuvent renforcer les sentiments de frustration, d'abandon ou de perte de contrôle, augmentant potentiellement le risque de passage à l'acte.

Il y a également un manque de cohérence et de coordination au sein même du système, ainsi que des délais judiciaires parfois trop longs, réduisant l'efficacité des réponses.

« Les sanctions doivent être très fermes et très immédiates. Ici, on est sur un jugement entre un et trois ans quand vous commettez un fait. Et potentiellement vous êtes jugé en trois ans et le premier argument que l'avocat adverse va dire c'est « écoutez, depuis il s'est séparé, il s'est remis avec quelqu'un d'autre avec qui il y a aucun problème donc c'était bien Madame le problème. [...] on ne va pas le juger pour un fait d'il y a trois ans ». Et donc ils vont miser sur quoi, sur la prescription du délai trop long. Et la victime n'aura rien gagné . » (P2)

Ces limites structurelles entravent la capacité des institutions à intervenir de manière rapide et adaptée. La dernière limite rencontrée est que certaines populations ou situations restent moins détectées, particulièrement dans des milieux plus favorisés ou dans des contextes où les victimes ne sollicitent pas d'aide.

« Quand on est dans des situations pareilles de telles craintes, c'est des victimes qu'on ne voit pas. Ce sont souvent des victimes qui passent à la trappe. [...] les cas les plus extrêmes. Je pense que généralement ils échappent un petit peu à la justice. C'est des cas plus cachés. » (P6)

« Le biais aussi que les violences dans le couple ne sont pas moins présentes, pas forcément moins présentes. C'est compliqué à chiffrer. Dans les milieux un peu plus aisés, mais c'est moins détecté. Donc c'est clair qu'on a une surreprésentation, je vais dire des classes moyennes ou pauvres, mais ça ne veut pas dire que les auteurs sont plus présents chez les classes moyennes ou pauvres.. » (P10)

Ces limites institutionnelles influencent la manière dont les professionnels construisent leur évaluation du risque. Dans ce contexte, le repérage du contrôle coercitif est un élément central pour identifier les situations préoccupantes et orienter l'intervention, même quand les ressources ou les possibilités d'action restent limitées.

Discussion

Cette recherche vise à comprendre comment les professionnels intervenant auprès des auteurs ou des victimes dans le couple appréhendent le contrôle coercitif, évaluant les situations à risque et adaptent leurs pratiques dans une perspective de prévention du féminicide. Pour cela, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'intervenants issus de différents secteurs. L'analyse thématique des discours recueillis a permis de dégager plusieurs axes centraux concernant la compréhension des dynamiques de domination, des trajectoires des auteurs et des enjeux de l'intervention.

A. Le contrôle coercitif comme clé de compréhension des violences au sein du couple

Les résultats de cette recherche mettent en évidence la place centrale du contrôle coercitif dans la compréhension de ces violences. Les professionnels interrogés décrivent en effet des situations dans lesquelles la violence ne se limite pas à des actes ponctuels, mais qui s'inscrit dans une dynamique globale de domination, structurée et progressive, qui va organiser la relation. Cette observation rejoint directement les travaux de Evan Stark (2007) selon lesquels la violence dans le couple doit être appréhendée comme un système de contrôle visant à restreindre l'autonomie de la victime, plutôt que comme une succession d'épisodes violents isolés.

Toutefois, les résultats montrent que les professionnels mobilisent le contrôle coercitif moins comme une catégorie strictement théorique que comme une manière de comprendre la dynamique globale des situations rencontrées. Les différentes formes de contrôle identifiées dans les entretiens tels que la surveillance, l'isolement, la régulation du quotidien ou l'appropriation de la partenaire, font écho aux mécanismes d'emprise décrits par Roger Dorey (2013), qui souligne la manière dont la domination s'installe progressivement dans la relation à travers des processus souvent invisibles et insidieux.

Les discours recueillis soulignent aussi que ces formes de contrôle sont généralement diffuses, banalisées et difficilement identifiables, tant pour les auteurs que pour les victimes. Plusieurs intervenants insistent sur le fait que certains comportements peuvent être perçus comme normaux ou légitimes dans la relation, ce qui contribue à invisibiliser les dynamiques de contrôle coercitif. Cette difficulté de repérage est importante dans les pratiques professionnelles.

Les résultats montrent ainsi que le concept de contrôle coercitif n'est pas mobilisé de manière homogène par l'ensemble des professionnels rencontrés. Si certains intervenants utilisent explicitement cette notion comme grille de lecture centrale des violences au sein du couple, d'autres adoptent une posture plus

nuancée et rappellent que ces dynamiques de domination existaient avant leur conceptualisation récente. Pour ces professionnels, le contrôle coercitif ne constitue pas nécessairement une réalité nouvelle, mais plutôt un cadre théorique ayant permis de nommer, structurer et rendre plus visibles des mécanismes déjà observés dans les pratiques de terrain. Cette observation met en évidence les interactions entre savoirs scientifiques et expériences professionnelles. Le concept est moins comme une découverte des phénomènes de domination que comme un outil permettant de mieux les identifier, les analyser et les communiquer au sein des institutions.

Cette hétérogénéité dans l'apparition du concept semble refléter la diversité des cadres théoriques et cliniques mobilisés par les intervenants. Les résultats suggèrent ainsi que le contrôle coercitif constitue un outil de compréhension pertinent pour analyser certaines situations de violences, sans pour autant être utilisé comme une grille de lecture unique ou universelle.

Par ailleurs, les entretiens mettent en évidence certaines limites dans les outils actuels d'évaluation du risque. Même si des dispositifs comme ceux prévus par la circulaire COL 15/2020 permettent d'identifier certains indicateurs de dangerosité ou comme l'échelle Evivico, plusieurs professionnels estiment qu'ils peinent encore à saisir pleinement les dimensions relationnelles, progressives et invisibles du contrôle coercitif. Cette difficulté paraît être essentielle dans les situations où les violences physiques sont peu visibles, alors que les dynamiques de domination sont déjà fortement installées.

Ainsi, cette recherche montre que le contrôle coercitif occupe une place importante dans la compréhension professionnelle des violences au sein du couple. Plus qu'un simple concept théorique, c'est une grille de lecture permettant aux intervenants d'appréhender les dynamiques relationnelles de domination, d'évaluer les situations à risque et d'orienter les pratiques d'intervention dans une perspective de prévention des violences graves et du féminicide.

B. Tension entre vulnérabilité des auteurs et logique de domination

Les résultats révèlent une tension récurrente dans les discours des professionnels entre la reconnaissance des fragilités émotionnelles des auteurs et celles des comportements de dominations qu'ils exercent.

Les professionnels mobilisent fréquemment les notions d'insécurité affective, de dépendance relationnelle ou encore de difficulté d'attachement pour comprendre certains comportements de contrôle coercitif. Plusieurs intervenants interprètent notamment les violences comme des tentatives de gérer une peur importante de l'abandon, une difficulté à tolérer la séparation ou un besoin constant d'être rassuré au sein de la relation. Cette lecture rejoint les approches psychodynamiques développées par Ferraty-Giacardi et Delbreil (2017) ou encore Binet (2023), qui mettent en évidence le rôle des vulnérabilités internes et des attachements insécures dans certaines trajectoires violentes.

Cependant, les résultats montrent surtout que les professionnels ne réduisent pas les violences à ces seules vulnérabilités psychiques. Les discours révèlent au contraire une tension constante entre compréhension des fragilités des auteurs et reconnaissance des rapports de domination présents dans la relation. Les intervenants décrivent simultanément des auteurs marqués par des difficultés émotionnelles importantes et des comportements d'appropriation, de contrôle ou de domination exercés sur leur partenaire.

Cette tension est centrale dans la manière dont les professionnels construisent leur compréhension des situations et orientent leurs pratiques d'intervention. Plusieurs intervenants semblent chercher un équilibre entre une lecture clinique des vulnérabilités des auteurs et une posture de responsabilisation

face aux violences exercées. Les résultats suggèrent ainsi que la prise en compte des difficultés émotionnelles des auteurs et perçue comme nécessaire pour intervenir, mais sans pour autant minimiser la gravité des violences ni invisibiliser les rapports de pouvoir au sein du couple.

Cette complexité rejoint partiellement les typologies proposées par Johnson (2008) et Holtzworth-Munroe et Stuart (1994), qui mettent en évidence l'hétérogénéité des profils d'auteurs et des dynamiques violentes. Toutefois, les résultats montrent surtout que les professionnels ne mobilisaient pas ces distinctions de manière rigide. Les situations rencontrées sur le terrain est souvent plus complexes que les catégories théoriques proposées dans la littérature. Les intervenants décrivent souvent des auteurs chez lesquels des vulnérabilités affectives importantes coexistent avec des comportements marqués de domination et de contrôle. Dès lors, les typologies constituent davantage des repères permettant d'éclairer certaines dynamiques qu'un cadre explicatif suffisant pour comprendre l'ensemble des situations rencontrées.

Dans cette perspective, les résultats de cette recherche montrent que les professionnels appréhendent les violences dans le couple à travers une lecture multidimensionnelle, articulent dimensions psychiques, relationnelles et structurelles. Cette approche semble particulièrement importante dans l'évaluation du risque, surtout dans les situations où dépendance affective, peur de la perte et volonté de contrôle s'intensifient lors des séparations ou des remises en question de la relation.

Enfin, cette tension entre vulnérabilité et domination est pertinente dans une optique de prévention du féminicide. En effet, les intervenants semblent confrontés à la nécessité de comprendre les mécanismes émotionnels et relationnels impliqués dans les comportements violents, tout en maintenant une posture claire de responsabilisation et de prévention des violences graves.

C. Mécanisme de justification : frein de la prise en charge

Les résultats de la présente étude montrent la place centrale des mécanismes de justification et de rationalisation dans le discours des auteurs de violence au sein du couple. Les professionnels interrogés décrivent des auteurs qui tendent à minimiser les faits, à déplacer la responsabilité sur leur partenaire ou à présenter leurs comportements comme des réactions compréhensibles face à certaines situations relationnelles.

Les entretiens montrent surtout que les professionnels interprètent ces mécanismes comme des obstacles majeurs au travail de responsabilisation. Plusieurs intervenants expliquent que les auteurs reconnaissent parfois certains actes violents tout en niant leur portée coercitive ou leur responsabilité dans la dynamique de violence. Cette difficulté de reconnaissance complexifie, selon eux, l'engagement dans un véritable processus de remise en question.

Ces observations rejoignent les travaux d'Albert Bandura (1999) sur le désengagement moral. Les mécanismes de justification, de minimisation ou de déplacement de la responsabilité permettent aux individus de préserver une image acceptable d'eux-mêmes malgré les violences commises. Toutefois, les résultats montrent que les professionnels ne perçoivent pas uniquement ces discours comme des stratégies défensives individuelles. Les intervenants les interprètent aussi comme des éléments participant au maintien du contrôle coercitif et des rapports de domination au sein de la relation.

Dans cette perspective, les professionnels soulignent notamment que certains comportements de contrôle sont présentés par les auteurs comme légitimes, nécessaires ou normaux dans le cadre de la relation de couple. Cette lecture rejoint les observations d'Ager (2021), qui met en évidence la tendance

des auteurs à banaliser ou justifier leurs comportements violents. Cependant, les résultats de cette recherche montrent surtout que cette normalisation du contrôle constitue un enjeu concret dans les pratiques d'intervention, puisque les professionnels doivent continuellement travailler autour de la prise de conscience des comportements coercitifs. Les entretiens montrent aussi que les professionnels tentent de travailler ces mécanismes en questionnant progressivement les discours des auteurs et en mettant en lumière certaines contradictions ou formes de minimisation. Cette démarche vise à favoriser une prise de conscience des comportements coercitifs et à soutenir le processus de responsabilisation.

Les discours recueillis suggèrent aussi que ces mécanismes de justification permettent aux auteurs de maintenir une continuité identitaire et de préserver une certaine cohérence dans le récit qu'ils construisent autour des violences. Les comportements violents sont alors replacés dans une logique relationnelle où la partenaire, le conflit et le contexte deviennent des éléments explicatifs venant atténuer leur propre responsabilité.

Cette dynamique est importante dans l'évaluation du risque et dans la prévention des violences graves. Les professionnelles soulignent que l'absence de remise en question durable peut contribuer au maintien des comportements de contrôle et limiter les possibilités de changement au cours de la prise en charge. Dès lors, l'identification et la déconstruction de ces mécanismes sont des enjeux centraux dans l'accompagnement des auteurs et dans la prévention du féminicide.

D. Le contrôle coercitif comme indicateur du risque de féminicide

L'analyse des discours montre que les professionnels considèrent le contrôle coercitif comme un élément clé dans l'évaluation du risque de passage à l'acte, en particulier dans les situations les plus graves. Les trajectoires décrites sont comprises dans des processus progressifs marqués par une intensification des comportements de contrôle, une montée des tensions et l'apparition de moments de rupture.

Les entretiens montrent que les intervenants accordent une attention particulière aux situations où l'auteur perçoit une perte de contrôle sur la relation, comme lors d'une séparation, d'un refus ou d'une reprise d'autonomie de la partenaire. Ces moments sont vus comme des points de bascule dans l'escalade des violences. Cette lecture rejoint les travaux de Jane Mockton Smith (2021), qui met en évidence des trajectoires évolutives menant au féminicide, caractérisées par une augmentation progressive du contrôle coercitif et l'apparition d'éléments déclencheurs liés à une perte de contrôle perçue par l'auteur.

Toutefois, les résultats montrent que les professionnels utilisent le contrôle coercitif comme une grille de lecture permettant d'identifier des dynamiques de dangerosité parfois invisibles dans les approches centrées uniquement sur les violences physiques. Les intervenants décrivent des situations où la surveillance, l'isolement, les menaces ou encore les comportements de traque sont des indicateurs importants d'escalade vers des violences graves.

Les discours mettent aussi en évidence que les professionnels ne perçoivent pas systématiquement les passages à l'acte comme impulsifs ou imprévisibles. Plusieurs intervenants décrivent au contraire des processus marqués par une certaine continuité, voire par des formes d'anticipation ou de planification. Cette lecture remet en question une vision uniquement réactionnelle des violences grave et renforce l'idée que certains signaux de dangerosité peuvent être identifiés avant le passage à l'acte. Cette lecture a des implications importantes pour l'évaluation du risque. Si certains passages à l'acte peuvent être anticipés à travers l'observation de dynamiques d'escalade, les professionnels doivent être outillés pour repérer les manifestations du contrôle coercitif au-delà des seules violences physiques. Les résultats

soulignent ainsi l'importance d'une formation spécifique au repérage des indicateurs relationnels et comportementaux associés aux situations à haut risque.

Dans cette perspective, les résultats montrent que le contrôle coercitif occupe une place importante dans les pratiques d'évaluation du risque. Plus qu'un simple facteur parmi d'autres, il apparaît comme une dynamique structurante permettant aux professionnels de comprendre l'évolution des situations violentes et d'anticiper certaines trajectoires à haut risque.

E. Les limites des dispositifs et enjeux de l'intervention

Les résultats de cette recherche font ressortir plusieurs limites dans les dispositifs actuels de prise en charge des violences dans le couple. Les professionnels interrogés décrivent des difficultés importantes dans l'évaluation, le suivi et la prévention des situations les plus graves, notamment lorsque les dynamiques de contrôle coercitif restent peu visibles ou insuffisamment prises en compte dans les pratiques institutionnelles.

Les discours recueillis montrent notamment que les outils d'évaluation existants sont parfois insuffisants pour appréhender la complexité des situations rencontrées sur le terrain. Plusieurs intervenants soulignent que les approches centrées principalement sur les violences physiques ou sur les faits pénalement objectivables peinent à saisir les dimensions progressives, relationnelles et diffuses du contrôle coercitif. Cette difficulté de repérage peut limiter l'identification précoce des situations à haut risque.

Les professionnels insistent aussi sur le manque de structures spécialisées dans l'accompagnement des auteurs de violences. Plusieurs intervenants décrivent une offre de prise en charge assez limitée, saturée ou difficilement accessible, ce qui réduit les possibilités d'intervention en amont des situations les plus graves. Les résultats montrent ainsi que la prévention des violences et du féminicide ne peut reposer uniquement sur la protection des victimes, mais nécessite aussi un travail approfondi auprès des auteurs afin d'agir sur les dynamiques de contrôle et de domination.

Par ailleurs, les résultats mettent aussi en évidence que l'entrée en suivi des auteurs est rarement volontaire et s'inscrit fréquemment dans un cadre judiciaire ou institutionnel contraint. Cette observation rejoint les travaux de Gottzén (2019), qui souligne que les trajectoires d'entrée dans les dispositifs sont souvent marquées par des ruptures, des pressions externes ou des injonctions judiciaires. Toutefois, les résultats montrent surtout que cette contrainte judiciaire peut complexifier l'engagement des auteurs dans le travail thérapeutique et limiter les possibilités de remise en question durable.

Cette difficulté d'engagement est renforcée par un manque de moyens financiers et institutionnels. Les services existants apparaissent souvent saturés, peu nombreux et insuffisamment financés, ce qui limite leur capacité d'action et leur accessibilité. L'absence d'une véritable chaîne de prise en charge structurée, intégrant des suivis spécialisés, continus et adaptés aux besoins des auteurs, constitue un frein majeur à une intervention efficace et durable.

Dans cette perspective, une comparaison avec le modèle espagnol permet d'éclairer ces enjeux³. L'Espagne illustre l'impact d'une approche globale et bien financée en articulant dimensions juridiques, sociales et sanitaires, et en développant des programmes spécifiques pour les auteurs, l'Espagne a observé une baisse significative des féminicides. Ce contraste souligne le manque d'investissement

³ Comparaison discutée lors de l'entretien avec le P4

belge dans la prise en charge des auteurs, qui contribue à une fragmentation des dispositifs et limite la prévention des récidives.

Ainsi, les résultats de cette recherche suggèrent que les limites actuelles des dispositifs ne relèvent pas seulement d'un manque d'outils, mais aussi d'une difficulté plus large à intégrer pleinement les dynamiques de contrôle coercitif dans les pratiques institutionnelles.

F. Implications pour la pratique professionnelle

Les résultats montrent plusieurs enjeux importants pour les pratiques professionnelles en matière de violences au sein du couple et de prévention du féminicide. Les discours collectés montrent que les professionnels considèrent le contrôle coercitif comme une dynamique complexe, progressive et parfois difficile à identifier, ce qui nécessite des modalités d'intervention adaptées à cette réalité.

Un premier enjeu concerne le renforcement de la prise en charge des auteurs. Comme mis en évidence précédemment, les professionnels perçoivent les dispositifs actuels comme insuffisant pour répondre à la complexité des situations rencontrées. Le manque de structures spécialisées, la saturation des services existants et l'absence de suivis suffisamment continus limitent les possibilités d'accompagnement et de travail approfondi autour des comportements de contrôle et de domination. Les intervenants soulignent ainsi la nécessité de développer des dispositifs davantage adaptés aux besoins spécifiques des auteurs, surtout dans les contextes de séparation ou de montée du risque .

Les témoignages indiquent que le soutien aux auteurs nécessite un travail particulièrement délicat en ce qui concerne la responsabilisation. Les professionnels doivent constamment naviguer entre les mécanismes de minimisation, de justification et de déresponsabilisation présents dans les propos des auteurs, tout en maintenant une posture d'accompagnement. Cette ambiguïté entre la compréhension des vulnérabilités et le maintien d'une responsabilisation explicite se présente comme un enjeu majeur des pratiques d'intervention.

En outre, les résultats soulignent l'importance du travail en réseau et de la coordination interdisciplinaire. Plusieurs intervenants soulignent que les situations de contrôle coercitif nécessitent une circulation continue des informations entre les différents acteurs judiciaires, psychosociaux, médicaux et associatifs. Même si certains dispositifs de collaboration, comme « Divico », existent déjà, les professionnels estiment qu'une meilleure coordination reste nécessaire afin d'assurer une continuité dans l'évaluation du risque et dans le suivi des situations les plus complexes.

Par ailleurs, cette recherche montre que le repérage des dynamiques de contrôle coercitif constitue un enjeu majeur pour les pratiques professionnelles. Les intervenants soulignent la nécessité de développer des formations spécifiques permettant d'identifier les manifestations plus diffuses du contrôle, telles que la surveillance, l'isolement ou les comportements de traque, qui demeurent parfois peu visibles dans les dispositifs d'évaluation classiques. Plusieurs professionnels estiment que les outils actuels gagneraient à mieux prendre en compte les dimensions relationnelles et évolutives de ces situations.

Les résultats montrent aussi l'importance de renforcer les ressources destinées aux auteurs de violences. Les professionnels évoquent le manque de structures spécialisées et la nécessité d'une plus grande implication des services de santé mentale afin d'assurer des suivis plus continus. Ils soulignent aussi l'intérêt d'approches favorisant un travail progressif de responsabilisation, basé sur l'analyse des mécanismes de justification et de minimisation mobilisées par les auteurs.

Forces et limites de l'étude

A. Les forces

1. Point de vue des professionnels

Le choix de se centrer sur le point de vue des professionnels constitue une force de cette étude, dans la mesure où ils occupent une position centrale entre les auteurs, les victimes et les dispositifs institutionnels, leur conférant une vision globale des dynamiques de violence souvent invisibles dans d'autres approches. La diversité des profils rencontrés enrichit cette perspective en offrant des regards issus de différents champs d'intervention.

2. Choix de la méthodologie qualitative

Au vu de la sensibilité, ainsi que de la possibilité immense de réponses variées, se tourner vers une recherche qualitative était primordiale. La confidentialité ainsi que les modalités de la rencontre ont été clairement présentées aux participants afin de garantir une compréhension complète du cadre de l'entretien. De plus, le recours à des entretiens semi-directifs a permis d'adapter le discours en fonction des éventuelles réticences des participants. Ce cadre de passation a ainsi offert à ces derniers d'orienter les échanges en fonction de leurs limites professionnelles.

B. Les limites

1. Taille de l'échantillon

L'objectif de départ était d'avoir assez de participants afin d'atteindre avec certitude un seuil de saturation des données. Toutefois, les difficultés rencontrées lors du recrutement n'ont pas permis d'atteindre cet objectif, et dix intervenants ont finalement été rencontrés. Les démarches entreprises depuis le mois de février ont nécessité un important travail d'organisation, parfois étalé sur plusieurs semaines, notamment en raison d'annulations, d'oublis ou de l'absence de réponse de certains participants. Dans le cadre temporel limité de cette recherche, la poursuite du recrutement a donc dû être interrompue.

2. Biais

Cette étude présente certains biais qu'il convient de prendre en compte. Un biais de sélection peut être relevé, dans le sens où le recrutement s'est principalement appuyé sur la technique de «*gatekeeper*», où un professionnel du milieu a facilité l'accès aux participants et fourni une liste de contacts. Cette modalité de recrutement a pu orienter l'échantillon vers des profils relativement homogènes.

Un biais lié à la concentration géographique de l'échantillon doit aussi être souligné. Les professionnels interrogés exercent principalement dans certaines provinces de la Belgique francophone, alors que les pratiques d'intervention, les ressources disponibles, les réseaux de collaboration et les cultures institutionnelles peuvent varier selon les territoires et les pays. Cette particularité limite la portée des résultats et leur généralisation à l'ensemble de la Belgique francophone.

Par ailleurs, l'échantillon regroupe des professionnels travaillant auprès de publics différents. Certains interviennent principalement auprès des auteurs, alors que d'autres accompagnent davantage les victimes. Cette diversité constitue une richesse pour la recherche, mais elle peut aussi introduire une certaine hétérogénéité dans les données recueillies, les participants ne disposant pas du même accès aux représentations, aux discours et aux comportements des auteurs de violences.

Un biais de désirabilité sociale est également envisageable, les participants pouvant ajuster leurs discours en fonction du contexte de recherche. Enfin, un biais d'interprétation ne peut être exclu, l'analyse étant influencée par le positionnement et les cadres théoriques d'une seule personne.

Conclusion

Ce travail avait pour objectif d'explorer la manière dont les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple appréhendent les situations de contrôle coercitif, et d'analyser en quoi leurs perceptions permettent d'éclairer les enjeux de l'intervention, notamment dans une perspective de prévention du féminicide. À travers une démarche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs, cette recherche a permis de mettre en évidence la complexité des dynamiques relationnelles observées sur le terrain, mais aussi les tensions qui traversent les pratiques professionnelles.

L'un des principaux apports de cette recherche réside dans la mise en évidence des tensions présentes dans les représentations professionnelles des auteurs de violences, celle entre vulnérabilité et domination. Si la littérature tend à traiter ces deux dimensions de manière séparée, les discours recueillis montrent que les professionnels les articulent constamment dans leur pratique, décrivant des auteurs à la fois marqués par des fragilités affectives et relationnelles profondes, et ancrés dans des logiques de contrôle et d'appropriation de la partenaire. Cette articulation constitue une contribution spécifique de ce travail. Elle montre que la compréhension des vulnérabilités des auteurs n'atténue pas la reconnaissance des rapports de domination, mais qu'elle en est au contraire indissociable pour permettre une intervention efficace. Ignorer l'une ou l'autre de ces dimensions revient soit à psychologiser des comportements qui relèvent aussi de logiques de pouvoir, soit à ignorer les mécanismes internes qui alimentent ces comportements et compliquent la responsabilisation.

En réponse à la question de recherche, ce travail montre que les professionnels appréhendent le contrôle coercitif non comme une catégorie théorique abstraite, mais comme une grille de lecture ancrée dans la pratique, permettant d'identifier des dynamiques progressives de domination qui dépassent les seules violences physiques visibles pour englober des comportements quotidiens de surveillance, d'isolement ou de restriction de l'autonomie. Toutefois, cette appropriation reste inégale selon les profils et les contextes institutionnels, et ces formes de contrôle demeurent souvent difficiles à identifier, notamment car elles sont banalisées ou intégrées au fonctionnement relationnel par les auteurs eux-mêmes. À cela s'ajoutent des limites structurelles importantes comme le manque de structures spécialisées pour les auteurs, l'insuffisance de la coordination interdisciplinaire et persistance d'approches centrées principalement sur les violences physiques visibles. Ce qui pourrait constituer une piste future serait de savoir comment ces obstacles pourraient être levés pour permettre une prévention plus systématique et plus précoce du féminicide.

Cette recherche ouvre aussi plusieurs pistes du côté des auteurs eux-mêmes. Il serait pertinent d'explorer directement leurs perceptions du contrôle coercitif, afin de confronter leurs représentations à celles des professionnels et de mieux comprendre les écarts entre ces deux points de vue.

Ce travail aura finalement permis de montrer que la prévention du féminicide ne peut reposer uniquement sur la protection des victimes ou sur la réponse pénale. Elle exige une compréhension fine des dynamiques de contrôle coercitif, une intervention structurée auprès des auteurs et une capacité collective à reconnaître, bien avant le passage à l'acte, les trajectoires qui y mènent. C'est précisément là que le regard des professionnels, au cœur de ce travail, s'avère irremplaçable.

Bibliographie

Ouvrages

Monckton-Smith, J. (2021). *In control: Dangerous relationships and how they end in murder*. Bloomsbury Publishing.

Johnson, M. P. (2008). *A typology of domestic violence: Intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence*. Northeastern University Press.

Stark, E. (2007). *Coercive control: How men entrap women in personal life*. Oxford University Press.

Dorey, R. (2013). La relation d'emprise. Dans R. Coutanceau (dir.), *Troubles de la personnalité* (pp. 88–112). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.couta.2013.01.0088>

Articles scientifiques

Ager, R. D. (2021). A qualitative study of intimate partner violence from the perpetrator's perspective. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(15–16), 7534–7555.

Bandura, A. (1999). Moral disengagement in the perpetration of inhumanities. *Personality and Social Psychology Review*, 3(3), 193–209.

Atig Le Griguer, F., & Boudoukha, A. H. (2025). Identifier le contrôle coercitif et les conséquences psychosomatiques dans les violences conjugales. *Pratiques Psychologiques*, 31(1), 1–22. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2024.11.007>

Gilloots, M. (2024). Le contrôle coercitif. *Enfances & Psy*, 102(1), 185–188. <https://doi.org/10.3917/ep.102.0185>

Gottzén, L. (2019). Violent men's paths to batterer intervention programmes. *Men and Masculinities*, 22(1), 90–110.

Holtzworth-Munroe, A., & Stuart, G. L. (1994). Typologies of male batterers. *Psychological Bulletin*, 116(3), 476–497.

Dufrou, J., & Sorel, O. (2024). L'emprise psychologique dans les violences conjugales. *Annales médico-psychologiques*, 182(8), 725–734. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2024.07.003>

Ferraty-Giacardi, C., & Delbreil, A. (2017). Caractéristiques du fonctionnement psychique des auteurs de violences conjugales. *Perspectives Psy*, 56(4), 372–378. <https://doi.org/10.1051/ppsy/2017564372>

Dziewa, A., & Glowacz, F. (2024). From violence to desistance. *Current Psychology*, 43(11), 10292–10305. <https://doi.org/10.1007/s12144-023-05149-0>

Hajbi, M., Weyergans, E., & Guionnet, A. (2007). Violences conjugales : clinique d'une relation d'emprise. *Annales médico-psychologiques*, 165(6), 389–395.

Léveillé, S., Vignola-Lévesque, C., & Bouchard, J.-P. (2024). Les hommes auteurs d'un filicide ou d'un homicide conjugal. *Annales médico-psychologiques*, 182(1), 85–92.

Vasselier-Novelli, C., & Heim, C. (2010). Représentations du couple et de la famille. *Thérapie Familiale*, 31(4), 397–415.

Durfee, A. (2011). Book review. *Gender & Society*, 25(4), 522–524.

Rode, D. (2010). Typology of perpetrators of domestic violence. *Polish Psychological Bulletin*, 41 (1), pp.36-45. DOI:10.2478/s10059-010-0005-3

Dickinson, K., & Pincus, A. L. (2003). Interpersonal analysis of narcissism. *Journal of Personality Disorders*, 17(3), 188–207. <https://doi.org/10.1521/pedi.17.3.188.22146>

Thèses et travaux universitaires

Binet, M. (2023). *Les violences conjugales : étude des facteurs psychodynamiques à l'œuvre chez les auteurs* (Thèse de doctorat). Université de Strasbourg.

Bellaire, C. (2022). *Auteurs de violences conjugales : approche psychodynamique du vécu subjectif* (Mémoire de master, Université de Liège). <http://hdl.handle.net/2268.2/15308>

Articles / chapitres académiques

Côté, I., & Lapierre, S. (2021). Pour une intégration du contrôle coercitif. *Revue Intervention*, (153), 115–125. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/153/pour-une-integration-du-contrôle-coercitif-dans-les-pratiques-d'intervention-en-matiere-de-violence-conjugale-au-quebec/>

Oddone, C. (2022). Observer la masculinité violente en train de se faire au sein de la relation d'enquête. *Ethnographiques.org*, (44). <https://www.ethnographiques.org/2022/Oddone>

Rapports et ressources institutionnelles

Ministère public. (s. d.). *Circulaires*. <https://www.om-mp.be/fr/circulaires>

Criscenzo, P. (2016). *La violence conjugale. Actualités du droit belge*. <https://www.actualitesdroitbelge.be/droit-de-la-famille/droit-de-la-famille-abreges-juridiques/la-violence-conjugale/la-violence-conjugale>

Begon, R. (2013). *Loi sur l'interdiction temporaire de résidence en cas de violence domestique*. Collectif contre les violences familiales et l'exclusion.

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). (2024, 16 avril). *Communiqué : En Belgique, être une femme surexposée aux violences*. <https://www.iweps.be/communiqué-en-belgique-etre-une-femme-surexpose-aux-violences/>

World Health Organization. (2025). *Le bilan est lourd : 840 millions de femmes sont victimes de violences*. <https://www.who.int>

Department of Justice Canada. (2019). *Understanding coercive control in intimate partner violence*. Office of the Federal Ombudsman for Victims of Crime.

Textes législatifs

Loi du 24 novembre 1997 visant à combattre la violence au sein du couple, *Moniteur belge*, 6 février 1998.

Loi du 28 janvier 2003 relative à l'attribution du logement familial en cas de violence conjugale.

Beernaert, J. (2003). Commentaire de la loi du 28 janvier 2003 relative à l'attribution du logement familial en cas de violence conjugale. *Droit pénal et criminologie*, 3, 35–39.

Sources web

Locus of Control Theory In Psychology: Internal vs External. (2025). Simply Psychology. <https://www.simplypsychology.org/locus-of-control.html>

L'approche des violences conjugales en Europe et ailleurs. Fédération des associations socio-judiciaires - Citoyens et Justice. <https://www.citoyens-justice.fr/lapproche-des-violences-conjugales-en-europe-et-ailleurs.html>

Annexes

A. Annexe n°1 : Guide d'entretien

Introduction

Commencer par présenter brièvement le cadre de l'entretien, rappeler l'objectif : consiste à *comprendre la manière dont les auteurs perçoivent leurs comportements de contrôle coercitif d'un point de vue du professionnel.*

Question de recherche « *Comment les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences conjugales appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l'intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?* »

Les professionnels intervenants dans cette étude ont été anonymisés.

Questions sur le professionnel :

- Pouvez-vous décrire brièvement votre rôle et votre expérience auprès des auteurs de violences au sein du couple ?
- Depuis combien de temps travaillez-vous avec ce public ?

Représentations générales des auteurs :

- Comment décririez-vous les auteurs que vous rencontrez ?
- Quels comportements, attitudes ou façons de penser reviennent le plus souvent ?
- Comment, selon vous, les auteurs comprennent-ils ou interprètent-ils leurs propres actes ?

Place accordée à la partenaire :

- Comment les auteurs décrivent-ils leur (ex)partenaire ?
- Quelle place pensent-ils que leur (ex)partenaire doit occuper dans la relation ?
- Quelles attentes ont-ils à son égard (comportements, attitudes, rôles) ?
- Quelle place pensent-ils occuper dans leur relation ?

Dynamiques de pouvoir et contrôle coercitif :

- Observez-vous des logiques de contrôle dans les comportements rapportés par les auteurs ? Si oui, lesquelles ?
- De quelle manière les auteurs justifient-ils ces comportements ? (protection, normalité, légitimité...). Dans cette dynamique comment cela se concrétise-t-il ?

Dynamique du couple : tensions, conflits, escalade

- Comment les auteurs décrivent-ils, ce que nous qualifions de contrôle coercitif ?
- Quelles discours tiennent-ils sur leur responsabilité ?, Est-ce que celle-ci est concrétisée ?

Risque de féminicide

- Quels sont selon vous les critères d'évaluation principaux qui amènent à une situation critique de violence au sein du couple ?
- Et quels liens faites-vous entre ces liens principaux et le risque de féminicide ?
- Avez-vous déjà été confronté·e·s à une situation inquiétante ? Si oui, quels étaient les éléments présents qui vous ont alerté ?

Travail d'accompagnement (interdisciplinaire)

- Quelle prise en charge des auteurs et des victimes est nécessaire selon vous pour prévenir un féminicide ?
- Quels sont les enjeux/difficultés de cette prise en charge ?

Si la personne ne parle pas de la justice lui poser la question : « Quand il se passe tel mesure qu'est-ce qu'on fait ? ». Je peux demander à Loris si je veux plus de renseignement sur les difficulté interdisciplinaire.

Conclusion

- Y a-t-il un aspect essentiel que nous n'avons pas évoqué ?
- Souhaitez-vous ajouter quelque chose à propos de votre expérience ou de votre compréhension du contrôle coercitif ?

B. Annexe n°2 : Tableau récapitulatif des entretiens

Code de l'interviewé	Fonction	Domaine d'intervention	Service /Institution	Année d'expérience	Mode d'entretien	Durée
P1	Magistrat	Violences intrafamiliales et discriminations	Parquet	12 ans	Présentiel	1h11
P2	Policier	Violences intrafamiliales	Police	27 ans	Présentiel	1h12
P3	Psychologue	Urgence médico-psychologique / gestion de crise	Service de santé mentale	19 ans	Viso	42 min
P4	Psychologue / coordinatrice	Violences conjugales / coordination interdisciplinaire	Dispositif de coordination interdisciplinaire	1 an et 7 mois	Viso	49 min
P5	Coordinatrice	Violences conjugales / coordination interdisciplinaire	Dispositif de coordination interdisciplinaire	2 ans et 6 mois	Viso	45 min
P6	Directeur adjoint / Assistant de justice	Mesures alternatives à la détention préventive et accueil des victimes	Maison de justice	25 ans	Présentiel	52 min
P7	psychologue clinicienne / responsable clinique	Accompagnement des auteurs de violences conjugales	ASBL	27 ans	Présentiel	54 min
P8	Psychologue clinicienne	Accompagnement psychosocial des justiciables	Service d'aide aux justiciables	5 ans	Présentiel	55 min
P9	Psychologue / responsable de service	Accueil et hébergement des femmes victimes de violence	Service d'hébergement spécialisé	15 ans	Visio	1h00
P10	Coordinateur de dispositif / Criminologue	Coordination des interventions en violences intrafamiliales	Dispositif de coordination interdisciplinaire	2 ans	Viso	40 min

C. Annexe n°3 : tableaux de l'analyse thématique

Axe 1 – Perception des auteurs et du contrôle coercitif			
<i>Représentations des auteurs de violences dans le couple</i>	<i>Mécanismes cognitifs et déductif</i>	<i>Perception du contrôle coercitif</i>	<i>Manifestations du contrôle coercitif perçu par les professionnels</i>
<i>Profils hétérogènes</i>	<i>Justification des violences</i>	<i>Difficulté de reconnaissance par les auteurs</i>	<i>Diversité des formes observées</i>
<i>Logiques communes dans les discours</i>	<i>Rationalisation et minimisation</i>	<i>Invisibilisation du contrôle</i>	<i>Contrôle au quotidien</i>

Axe 2 – Dynamiques relationnelles et processus d'escalade			
<i>Structure des relations de couple</i>	<i>Fonctionnement conflictuel</i>	<i>Processus d'escalade</i>	<i>Identification des facteurs de risque</i>
<i>Rapport de pouvoir asymétriques</i>	<i>Tensions récurrentes</i>	<i>Intensification progressive des violences</i>	<i>Signaux d'alerte</i>
<i>Domination et dépendance</i>	<i>Gestion des conflits</i>	<i>Moment de bascule</i>	<i>Situations à haut risque</i>

Axe 3 – Enjeux de l'intervention et prévention du féminicide			
<i>Limites de la prise en charge</i>	<i>Approches d'intervention</i>	<i>Rôle des professionnels dans la prévention</i>	<i>Limites des dispositifs actuels</i>
<i>Difficultés rencontrées par les professionnels</i>	<i>Nécessité d'une approche globale</i>	<i>Identification des situations à risque</i>	<i>Manque d'outils adaptés</i>
<i>Résistance des auteurs</i>	<i>Travail interdisciplinaire</i>	<i>Anticipation des passages à l'acte</i>	<i>Difficulté à prévenir les formes les plus graves</i>